



EXPERTISE AUDIT ADVISORY

30 rue Chabrely
33100 BORDEAUX

In Extenso

IN EXTENSO AUDIT
106 Cours Charlemagne
69002 LYON

LE NOBLE AGE

Société Anonyme

7 Boulevard Auguste Priou
44120 VERTOOU

Rapport des Commissaires aux Comptes

sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2015



In Extenso

EXPERTISE AUDIT ADVISORY
30 rue Chabrely
33100 BORDEAUX

IN EXTENSO AUDIT
106 Cours Charlemagne
69002 LYON

LE NOBLE AGE

Société Anonyme
7 Boulevard Auguste Priou
44120 VERTOUC

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société LE NOBLE AGE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 2.5.5 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 2.5.5 donne une information appropriée.
- La note 2.5.8 de l'annexe rappelle la méthode d'évaluation des stocks à leur valeur nette réalisable en matière immobilière. Nous avons procédé à l'examen des hypothèses retenues pour appréhender les valeurs probables de réalisation.
- La note 2.5.12 de l'annexe précise les modalités d'évaluation des avantages du personnel postérieurs à l'emploi. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 2.5.12 aux états financiers fournit une information appropriée.
- La note 2.5.20 de l'annexe aux états financiers indique les principes de reconnaissance des produits. Nous nous sommes assurés de la correcte application des principes présentés. Au niveau de l'activité immobilière, les résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par la direction immobilière du groupe sous le contrôle de la Direction générale. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction générale.

Pour l'ensemble de ces points, nos travaux ont consisté à examiner la méthodologie retenue par la société, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

BORDEAUX et NANTES, le 22 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

EXPERTISE AUDIT ADVISORY



Frédéric BERNARDIN

IN EXTENSO AUDIT



Françoise GRU MAUD PORCHER

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	2015			2014		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Chiffre d'affaires		354 118	70 700	424 818	301 948	54 226	356 174
Achats consommés		(33 937)	(83 603)	(117 540)	(26 480)	(71 012)	(97 492)
Charges de personnel	1.	(187 208)	(1 934)	(189 142)	(160 282)	(1 615)	(161 897)
Charges externes	2.	(89 110)	463	(88 647)	(76 893)	234	(76 659)
Impôts, taxes et versements assimilés		(12 079)	(640)	(12 719)	(9 775)	(403)	(10 178)
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions		(8 233)	(1 367)	(9 600)	(9 119)	(1 463)	(10 582)
Variation de stocks de produits encours et de produits finis		1 779	25 262	27 041	373	25 319	25 692
Autres produits d'exploitation	3.	2 226	86	2 312	3 404	93	3 497
Autres charges d'exploitation	3.	(1 548)	(12)	(1 560)	(1 530)		(1 530)
Résultat des sociétés mises en équivalence	4.				412		412
Compte de liaison		2 119	(2 119)		2 301	(2 301)	
Résultat opérationnel courant		28 127	6 836	34 963	24 359	3 078	27 437
Autres produits opérationnels	5.	3 401	1	3 402	9 312	21	9 333
Autres charges opérationnelles	5.	(4 787)	(1 804)	(6 591)	(11 693)	(1 971)	(13 664)
Résultat opérationnel		26 741	5 033	31 774	21 978	1 128	23 106
Produits issus des placements financiers	6.	293		293	428	1	429
Intérêts des dettes financières	6.	(4 142)	(2 002)	(6 144)	(3 262)	(1 933)	(5 195)
Intérêts sur Ornane ⁽¹⁾	6.	(1 949)	(1 010)	(2 959)	(1 924)	(1 937)	(3 861)
Coût de l'endettement financier net	6.	(5 798)	(3 012)	(8 810)	(4 758)	(3 869)	(8 627)
Variation de la juste valeur du dérivé incorporé à l'Ornane ⁽²⁾ et effet des conversions	22.	(739)		(739)	(4 732)		(4 732)
Autres produits financiers	7.	95	9	104	221	7	228
Autres charges financières	7.	(140)	(42)	(182)	(168)	(67)	(235)
Résultat avant impôt		20 159	1 988	22 147	12 541	(2 801)	9 740
Charges d'impôt	8.	(7 512)	(3 200)	(10 712)	(3 592)	890	(2 702)
Résultat net des sociétés intégrées		12 647	(1 212)	11 435	8 949	(1 911)	7 038
Résultat net de l'ensemble consolidé		12 647	(1 212)	11 435	8 949	(1 911)	7 038
Intérêts ne conférant pas le contrôle		746	66	812	(33)	40	7
Résultat net part du groupe		11 901	(1 278)	10 623	8 982	(1 951)	7 031
Résultat par action	9.			1,2049			0,8251
Résultat dilué par action	9.			1,2049			0,8251

⁽¹⁾ La charge d'intérêts intègre l'effet du coût amorti pour 1 464 milliers d'euros

⁽²⁾ Effet de la revalorisation IFRS de la composante «dérivé incorporé» de l'Ornane et de l'effet des conversions intervenues au cours de l'exercice

Résultat net part du groupe retraité de la variation nette de la JVO ⁽³⁾ et des effets des conversions		12 385	(1 278)	11 107	12 085	(1 951)	10 134
Résultat par action retraité de la variation de la JVO ⁽³⁾ et des effets des conversions				1,2598			1,1892

⁽³⁾ JVO : Juste valeur du droit d'attribution d'actions de l'Ornane

ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'euros	2015			2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Résultat net de l'ensemble consolidé	12 647	(1 212)	11 435	8 949	(1 911)	7 038
Autres éléments du résultat global :						
Variation de la juste valeur des instruments financiers	82	(10)	72	(388)	(33)	(421)
Impôts différés sur juste valeur des instruments financiers	(28)	3	(25)	134	11	145
Écarts actuariels sur engagements de retraite	171		171	(615)		(615)
Impôts différés sur écarts actuariels sur engag. retraite	(59)		(59)	210		210
Autres éléments du résultat global	166	(7)	159	(659)	(22)	(681)
Résultat global de l'exercice	12 813	(1 219)	11 594	8 290	(1 933)	6 357
Dont part du groupe	12 067	(1 285)	10 782	8 323	(1 973)	6 350
Dont intérêts ne conférant pas le contrôle	746	66	812	(33)	40	7

Seuls les écarts actuariels sur engagements de retraite ne sont pas recyclables en résultat.

SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE ACTIF

En milliers d'euros	Notes	31/12/2015			31/12/2014		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Actifs non courants		339 729	29 459	369 188	312 668	31 620	344 288
Écarts d'acquisition	10.	84 584	3 131	87 715	83 367	4 934	88 301
Immobilisations incorporelles	11.	216 807		216 807	198 822		198 822
Immobilisations corporelles	12.	34 441	24 972	59 413	26 742	25 592	52 334
Immobilisations financières	13.	2 603	2	2 605	2 431		2 431
Impôts différés actifs	14.	1 294	1 354	2 648	1 306	1 094	2 400
Actifs courants		110 383	152 193	262 576	68 201	171 807	240 008
Stocks et en-cours	15.	1 398	115 697	117 095	1 313	96 568	97 881
Clients et comptes rattachés	16.	22 193	27 121	49 314	20 557	57 235	77 792
Autres créances et comptes de régularisation	17.	18 836	7 776	26 612	16 586	11 580	28 166
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18.	67 956	1 599	69 555	29 745	6 424	36 169
TOTAL ACTIF		450 112	181 652	631 764	380 869	203 427	584 296

SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE PASSIF

En milliers d'euros	Notes	31/12/2015			31/12/2014		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Capitaux propres totaux	19.	125 165	(1 415)	123 750	105 226	(167)	105 059
Capital social		17 969		17 969	17 084		17 084
Primes d'émission		31 617		31 617	24 457		24 457
Réserves consolidées		58 306	(247)	58 059	49 566	1 710	51 276
Résultat part du groupe		11 901	(1 278)	10 623	8 982	(1 951)	7 031
Capitaux propres du groupe		119 793	(1 525)	118 268	100 089	(241)	99 848
Intérêts ne conférant pas le contrôle		5 372	110	5 482	5 137	74	5 211
Passifs non courants		214 257	28 020	242 277	146 519	71 227	217 746
Engagements de retraite et avant. assimilés	20.	4 942	7	4 949	4 398	5	4 403
Provisions pour risques non courantes	21.	5 677	415	6 092	6 807		6 807
Impôts différés passifs	14.	47 444	1 993	49 437	43 962	5 541	49 503
Ornane (composante dette et dérivé)	22.				4 861	39 345	44 206
Emprunts et dettes fi. non courants	22.	152 986	25 605	178 591	85 940	26 273	112 213
Autres éléments non courants	23.	3 208		3 208	551	63	614
Passifs courants		110 689	155 047	265 736	129 124	132 367	261 491
Provisions pour risques courantes	21.	6 506	85	6 591	5 001	624	5 625
Dettes fournisseurs et avances reçues		25 976	11 954	37 930	22 079	15 220	37 299
Ornane - part courante	22.	1 592		1 592	9 989		9 989
Emprunts et dettes financières courants	22.	17 420	126 585	144 005	53 924	66 557	120 481
Autres dettes et comptes de régul.	24.	64 911	10 707	75 618	56 845	31 252	88 097
Compte de liaison		(5 716)	5 716		(18 714)	18 714	
TOTAL PASSIF		450 111	181 652	631 763	380 869	203 427	584 296

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	Notes	2015			2014		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
OPERATIONS D'ACTIVITES							
Résultat net de l'ensemble consolidé				11 435			7 038
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :							
<i>Amortissements et provisions</i>				11 199			18 901
<i>Coût de l'endettement financier net</i>				8 810			8 627
<i>Variation de juste valeur de l'Ornane</i>				739			4 732
<i>Charges d'impôt</i>				10 712			2 701
<i>Plus ou moins values de cession</i>				(350)			(7 356)
<i>Dividendes reçus</i>				(6)			
<i>Autres produits et charges</i>				(131)			(368)
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt		34 539	7 869	42 408	32 036	2 239	34 275
Variation du besoin en fonds de roulement		4 953	(14 195)	(9 242)	4 519	(23 858)	(19 339)
<i>Stocks</i>		37	(23 725)	(23 688)	209	(23 009)	(22 800)
<i>Créances</i>		(4 238)	33 675	29 437	(3 322)	6 264	2 942
<i>Dettes</i>		9 154	(24 145)	(14 991)	7 631	(7 113)	518
Impôts décaissés		(6 382)	(6 552)	(12 934)	(7 126)	(965)	(8 091)
Flux net de trésorerie générés par l'activité		33 110	(12 878)	20 232	29 429	(22 584)	6 845
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT							
Acquisition d'immobilisations incorporelles	11.			(2 093)			(1 779)
Acquisition d'immobilisations corporelles	12.			(9 216)			(6 457)
Acquisition d'immobilisations financières	13.			(482)			(567)
Dettes sur acquisition d'immobilisations				1 810			(394)
Cession d'immobilisations incorporelles							14
Cession d'immobilisations corporelles				144			233
Cession d'immobilisations financières	13.			275			842
Dividendes reçus				6			
Trésorerie nette / acquisition et cessions de filiales				(10 893)			(24 627)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement				(20 449)			(32 735)
OPERATIONS DE FINANCEMENT							
Dividendes versés aux minoritaires				(536)			(275)
Actions propres et autres éléments non courants				(428)			751
Emissions de billets de trésorerie	22.			33 000			
Emissions d'emprunts	22.			149 196			59 000
Emissions d'emprunts obligataires	22.			30 834			
Remboursement des ORNANE	22.			(47 910)			
Remboursements des emprunts	22.			(115 127)			(21 454)
Variation des crédits promotion	22.			(7 181)			428
Coût financier décaissé				(7 742)			(7 177)
Flux de financement sur dettes diverses				(548)			(1 718)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement				33 558			29 555
Trésorerie à l'ouverture	18.	29 117	6 373	35 490	29 073	2 752	31 825
Trésorerie à la clôture	18.	67 292	1 537	68 829	29 117	6 373	35 490

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Note	Nombre Actions	Capital social	Primes d'émission	Actions Propres	Réserves et résultat	Capitaux propres groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Situation au 31/12/2013	19.	8 542 141	17 084	24 457	(960)	52 023	92 604	369	92 973
Variation de capital									
Neutralisation des titres d'auto-contrôle					751	174	925		925
Variation de périmètre						(31)	(31)	5 142	5 111
Put sur minoritaires ⁽¹⁾								(32)	(32)
Distribution de dividendes								(275)	(275)
Total des transactions avec les actionnaires					751	143	894	4 835	5 729
Résultat net de la période						7 031	7 031	7	7 038
Autres éléments du résultat global						(681)	(681)		(681)
Résultat global						6 350	6 350	7	6 357
Situation au 31/12/2014	19.	8 542 141	17 084	24 457	(209)	58 516	99 848	5 211	105 059
Variation de capital ⁽¹⁾		442 369	885	7 160			8 045		8 045
Neutralisation des titres d'auto-contrôle					(428)	21	(407)		(407)
Variation de périmètre									
Put sur minoritaires ⁽²⁾								(4)	(4)
Distribution de dividendes								(536)	(536)
Total des transactions avec les actionnaires		442 369	885	7 160	(428)	21	7 638	(540)	7 098
Résultat net de la période						10 623	10 623	812	11 435
Autres éléments du résultat global						159	159		159
Résultat global						10 782	10 782	812	11 594
Situation au 31/12/2015	19.	8 984 510	17 969	31 617	(637)	69 319	118 268	5 483	123 751

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice 2015, du fait du remboursement d'une partie de ses ORNANE, Le Noble Age a procédé à une augmentation de capital, décrite en Note 19.

⁽²⁾ Dans le cadre de l'opération d'acquisition de la société HAD Haute Savoie Sud en 2013, Le Noble Age Groupe a accordé des options de vente aux associés détenant 25% du capital de la société.

Le montant des réserves non distribuables s'élève à 2 905 milliers d'euros au 31 décembre 2015 contre 2 418 milliers d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2014.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. Faits marquants de l'année

Au 31 décembre 2015, le réseau en exploitation compte 6 805 lits répartis sur 67 établissements au sein de 44 EHPAD (4 255 lits), 12 Soins de Suite et Réadaptation (1 369 lits), 5 structures d'hospitalisation à domicile (355 places), 1 Clinique psychiatrique (211 lits), et 5 Maisons de Repos en Belgique (615 lits).

Au cours de l'année 2015, certains investisseurs obligataires ont exercé leur droit de remboursement anticipé des ORNANES, compte tenu du cours du titre du Noble Age supérieur à la valeur nominale de l'obligation de 18,20 euros. Au 31 décembre 2015 la quasi-totalité soit 2 659 780 sur les 2 747 250 obligations émises ont été remboursées avant la date d'échéance à l'issue notamment d'une procédure de « reverse book » et de désintéressement public.

En 2015, le Groupe a mis en place une nouvelle structure financière avec pour principaux objectifs de :

- allonger la maturité des financements en lien avec le cycle de transformation du parc (de 5 à 7 ans),
- diversifier la structure financière selon la nature des besoins entre crédit bancaire et dette de marché,
- accroître la flexibilité financière dans le cadre de la mise en œuvre du plan « Grandir Ensemble »,
- mutualiser et consolider les relations bancaires et investisseurs dans des cadres contractuels optimisés,
- maintenir un coût de l'endettement compétitif.

Dans le cadre de l'optimisation de sa structure financière, le Noble Age Groupe a lancé un programme de billets de trésorerie de 120 millions d'euros enregistré par la Banque de France en date du 26 juin 2015. Les billets de trésorerie financent des besoins courts immobiliers liés aux nombreuses restructurations immobilières avant passage en régime de croisière des établissements concernés.

Le montant de l'encours en date du 31 décembre 2015 s'élève à 33 millions d'euros et a atteint le plafond de 120 millions d'euros le 18 mars 2016.

Le Groupe a conclu le 07 juillet 2015 un crédit syndiqué renouvelable (RCF) de 150 millions d'euros à échéance 5 ans assorti d'une option d'extension d'un an. Ce premier crédit syndiqué a été mis en place avec les principales banques partenaires historiques avec lesquelles le Groupe disposait de lignes bilatérales de maturité plus courte. Le montant de l'encours à la clôture de l'exercice s'élève à 128,5 millions d'euros.

Enfin, une émission d'une dette obligataire sans garantie de 31.2 millions a été réalisée le 31 juillet 2015 sous format Euro PP non coté à échéance 7 ans, portant un coupon annuel de 3,686 %.

L'ensemble de ces financements permet de financer un rythme annuel d'acquisition et de restructuration de l'ordre de 500 lits par an sur la durée du plan stratégique.

2. Référentiel Comptable, Modalités de consolidation, Méthodes et règles comptables

2.1. Présentation générale du Groupe

La société anonyme LE NOBLE AGE est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé à Vertou (44) au 7, boulevard Auguste Priou au RCS sous le numéro 388 359 531.

Le Groupe présente une activité principale de gestion et d'exploitation d'établissements de santé (soins de suite, clinique psychiatrique, antennes d'hospitalisation à domicile) et de résidences médicalisées pour personnes âgées valides, semi-dépendantes ou dépendantes. Au sein de ses établissements, il offre des prestations de services hôtelières et médicales. Chaque établissement est soumis à autorisation administrative.

L'hébergement étant l'une des principales caractéristiques de ce type d'activité, le Groupe possède une activité immobilière au service de l'exploitation. Dans le cadre de sa politique de développement, le Groupe est amené à restructurer des bâtiments existants pour les rendre conformes aux différentes normes exigées et aux standards internes du Groupe, à créer des extensions ou de nouveaux bâtiments ex-nihilo. Le Groupe n'a cependant pas vocation à garder son immobilier et le cède à des investisseurs. Il peut donc être amené à réaliser des opérations de promotion immobilière.

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 comprennent le Groupe formé par la Société SA LE NOBLE AGE et ses filiales, dénommé Le Noble Age Groupe, et plus communément le « Groupe ». Le périmètre de consolidation est décrit au paragraphe 3.

En date du 05 avril 2016, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015. L'assemblée générale des actionnaires, devant se prononcer sur ces états financiers, doit se réunir le 22 juin 2016.

2.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2015 disponible sur le site :

http://ec.europa.eu/finance/accounting/ias/index_fr.htm

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Outre les points relevés au paragraphe 2.4.5, les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les nouvelles normes IFRS et interprétations publiées au 31 décembre 2015 et non encore entrées en vigueur pourront avoir des conséquences sur les comptes consolidés et sont exposées en point 2.4.5.

2.3. Principes de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs évalués conformément aux règles édictées par les IFRS.

2.4. Base et établissement des états financiers

2.4.1. Méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend l'ensemble des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par la SA LE NOBLE AGE. Au 31 décembre 2015, toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu et jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Tous les soldes et transactions intra-groupe, y compris les résultats internes provenant de transactions intra-groupe, sont éliminés.

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels ou de situations arrêtées au 31 décembre et retraités, le cas échéant, en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

- **Dépréciation estimée des écarts d'acquisition et actifs à long terme**

Le Groupe soumet les goodwills et les actifs à long terme à des tests de dépréciation conformément à la méthode comptable exposée au paragraphe 2.5.5. Les unités génératrices de trésorerie qui servent de base à ces calculs sont constituées des établissements qui sont pour la plupart des sociétés juridiques indépendantes. Ces calculs nécessitent de recourir à des estimations, notamment à une modélisation des résultats futurs.

- **Impôts différés**

Les impôts différés actifs et passifs représentent un montant significatif des états financiers du Groupe. Ils incluent notamment l'imposition latente sur les autorisations d'exploiter et sur l'évaluation des constructions. La recouvrabilité des impôts différés repose sur la modélisation des résultats futurs.

- **Méthode de l'avancement**

La méthode de l'avancement est retenue pour constater le chiffre d'affaires et la marge sur les opérations de promotion sur des réhabilitations d'immobiliers acquis par le Groupe ainsi que pour les opérations de vente en état futur d'achèvement (VEFA).

L'appréciation de la marge à terminaison sur la base d'un budget prévisionnel de travaux régulièrement mis à jour (revue périodique interne des programmes) peut faire appel en partie à des estimations, en fonction de la spécificité du chantier.

- **Provisions pour indemnité de départ à la retraite**

Comme indiqué au paragraphe 2.5.12, le Groupe comptabilise une provision pour indemnité de départ à la retraite. Cette provision est calculée en fonction de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les futures augmentations de salaires, le taux de rotation des salariés et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées.

2.4.2. Première application des normes IFRS

L'effet de la première application des IFRS au 31 décembre 2004 a été exposé dans le document de base de l'exercice 2005 en page 144.

S'agissant de la norme IFRS 3 relative aux regroupements d'entreprises, la méthode rétrospective de retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs à la date de constitution du Groupe a été appliquée, en conformité avec les normes IFRS, en reprenant l'historique de chaque société depuis leur date d'acquisition, soit septembre 1997 pour le 1^{er} achat. Compte tenu du développement récent du Groupe, les archives informatiques ont permis de reconstituer tous les écarts d'acquisition.

De la même manière, les normes IAS 16 et IAS 38 telles que révisées en 2004, ont été appliquées de façon rétrospective.

2.4.3. Méthodes de conversion

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation sont dans la zone Euro. La monnaie de fonctionnement du Groupe est l'euro.

2.4.4. Regroupement d'entreprises

Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis à la date de prise de contrôle sont inscrits à l'actif en goodwill. Pour les regroupements opérés antérieurement au 1^{er} janvier 2010, le coût d'acquisition inclut les frais d'acquisition. En application d'IFRS 3 révisée et pour les regroupements réalisés depuis le 1^{er} janvier 2010, les frais d'acquisition directement rattachables à l'opération d'acquisition tels que les rémunérations d'intermédiaires, les honoraires de conseil, juridiques, comptables ainsi que les droits et taxes afférents sont comptabilisés en résultat. Le Groupe comptabilise ces frais sur la ligne « autres charges opérationnelles » du compte de résultat.

A compter de la date d'acquisition correspondant à la date effective de prise de contrôle, conformément à IFRS 3 révisée, le Groupe dispose d'un délai de douze mois pour procéder à l'évaluation des actifs remis, des passifs encourus et des passifs éventuels à leur juste valeur.

Si la comptabilisation initiale du Goodwill ne peut être déterminée que provisoirement à la date de prise de contrôle car soit les justes valeurs à attribuer aux actifs, passifs ou passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, soit le coût d'acquisition ne peuvent être déterminés que provisoirement, le goodwill est comptabilisé en tenant compte de ces valeurs provisoires. Dans ce cas, des ajustements de ces valeurs provisoires sont comptabilisés de manière définitive dans le délai susmentionné de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Dans le cadre de leur première consolidation, la détermination de la valeur et la revue des composantes du prix des actifs acquis sont assurées au moyen de différentes méthodes d'évaluation.

L'analyse comparative des valeurs peut en définitive conduire l'acquéreur dans des cas bien délimités à constater que l'opération d'acquisition a été menée dans des conditions avantageuses. L'écart d'acquisition négatif est alors comptabilisé au compte de résultat au cours de la période d'acquisition en autres produits opérationnels.

Pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe peut évaluer les intérêts ne conférant pas le contrôle soit à leur juste valeur, soit sur la base de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise évalué à la juste valeur à la date d'acquisition.

Les impacts de ces opérations sur les comptes consolidés du Groupe sont détaillés en note 10.2.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an, ou en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur.

Les modalités du test sont décrites au paragraphe 2.5.5.

2.4.5. Evolution des principes comptables et méthodes d'évaluation au 1er janvier 2015

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2015 disponible sur le site :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/standards_fr.htm

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros et ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 05 avril 2016.

Normes, interprétations et amendements aux normes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2015 :

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés 2015 sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 à l'exception des nouvelles normes applicables suivantes :

- IFRIC 21 - Taxes,
- les amendements issus de la procédure annuelle d'amélioration des IFRS 2011-2013, publiés en décembre 2013.

Ces normes et amendements n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés annuels du Groupe.

Normes, interprétations et amendements publiés mais non encore entrés en vigueur de manière obligatoire au 1er janvier 2015 :

- les amendements issus de la procédure annuelle d'amélioration des IFRS 2010-2012, publiés en décembre 2013, qui seront d'application obligatoire en 2016 ;
- les amendements à IAS 16 et IAS 38 – Classification sur les modes d'amortissement acceptables, publiés en mai 2014, qui seront d'application obligatoire en 2016.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations approuvées par l'Union Européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2015.

Par ailleurs, les autres normes et interprétations non encore approuvées par l'Union Européenne sont principalement les suivantes :

- la norme IFRS 9 – Instruments financiers et les amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39 – Comptabilité de couverture générale, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB, établit les principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes viendront remplacer ceux actuellement énoncés par la norme IAS 39 Instruments financiers,
- la norme IFRS 15 – Produits provenant de contrats avec les clients, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB, définit le modèle de reconnaissance des revenus et viendra remplacer les normes IAS 18 Produits des activités ordinaires et IAS 11 Contrats de construction,
- les amendements issus de la procédure annuelle d'amélioration des IFRS 2012-2014 d'application obligatoire en 2016 selon l'IASB.

Le Groupe mène une analyse pour identifier les impacts attendus de la première application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations. S'agissant de la norme IFRS15, la phase de diagnostic sera initiée dès l'exercice 2016.

2.5. Méthodes et règles comptables

2.5.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à des logiciels en service et à des autorisations d'exploiter.

Ces autorisations d'exploiter constituent des actifs à durée de vie indéfinie, bien que les autorisations de fonctionnement soient en principe accordées pour une durée de 15 ans.

Elles se renouvellent par tacite reconduction sauf en cas de non-respect de la réglementation.

Des contrôles et des évaluations internes, garants de l'existence de bonnes pratiques professionnelles, conditionnent positivement les modalités de renouvellement des autorisations.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées au prix effectivement payé ou sont comptabilisées à leur juste valeur en cas d'identification dans les douze mois à compter de la date de l'acquisition d'un écart de valeur sur les autorisations d'exploitation acquises.

A ce titre, la juste valeur des autorisations d'exploitation est déterminée en tenant compte de la nature des activités reprises (référence à un multiple de chiffre d'affaires selon l'affectation aux secteurs opérationnels : Long Séjour France, Long Séjour Belgique et Moyen Séjour France) et de la pertinence des estimations établies en fonction de la maîtrise et de la maturité des projets d'exploitation (référence à une valeur d'utilité déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui seront générés par l'exploitation continue des actifs corporels et incorporels pendant leur période d'utilité et de leur valeur terminale à l'issue de cet horizon).

Dès lors qu'un ajustement de la valeur des immobilisations incorporelles est constaté à la date d'acquisition par rapport au prix d'acquisition, le Groupe retient la valeur de comptabilisation à l'actif correspondant à la valeur minimale entre les 2 méthodes d'évaluation (approche du multiple de chiffre d'affaires et approche de la valeur d'utilité par la méthode des DCF).

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont maintenues à leur coût d'acquisition selon le modèle du coût retenu selon l'approche décrite précédemment.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, sont soumises à des tests de dépréciation annuellement ou à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les autres immobilisations incorporelles, à savoir les logiciels, sont amorties dès leur date de mise en service, en mode linéaire sur une durée d'un an à l'exception des principales composantes applicatives de l'ERP qui sont amorties sur 5 ans.

Le Noble Age comptabilise des frais de développement. Selon l'IAS 38 « Immobilisations incorporelles », ces frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service,
- sa capacité à utiliser l'immobilisation incorporelle,
- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser l'immobilisation incorporelle,
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Compte tenu du respect des différents critères, le Noble Age a comptabilisé les coûts de développement relatifs à la mise en place du nouveau système d'information en immobilisation incorporelle.

Outre cet élément, aucun autre frais de recherche et développement n'est comptabilisé.

2.5.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

Type d'immobilisations	Durées d'amortissement
Matériel de bureau et informatique	4 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Linge	7 ans
Vaisselle	7 ans
Agencements divers	5 à 10 ans
Mobilier	7 à 10 ans
Gros matériels	10 ans
Petits matériels	5 à 7 ans
Matériel de communication et système appel malades	10 ans
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Pour les constructions, le Groupe a retenu les principes suivants décrits dans le tableau ci-dessous :

Composant	Durées d'amortissement ⁽¹⁾
Structure	20-30 ans
Assurance Dommage Ouvrage	10 ans
Honoraires / Impôts et taxes	10-20 ans
Second Œuvre	10-15 ans
Équipement / Aménagement / Décoration	5-10 ans

⁽¹⁾ tenant compte des spécificités de l'activité.

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement ou d'amélioration d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les dépenses ultérieures encourues pour le remplacement ou l'amélioration d'un composant d'une immobilisation corporelle sont inscrites en immobilisations corporelles. En cas de remplacement, l'ancien composant remplacé est comptabilisé en charges.

2.5.3. Contrat de location

Les immobilisations financées au moyen de contrat de location financement transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte entre leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe et la durée du contrat.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges de l'exercice.

2.5.4. Immeubles de placement

Le Groupe ne détient aucun immeuble de placement.

2.5.5. Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles

Les valeurs comptables des actifs sont revues périodiquement afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. Des tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par an pour les actifs à durée de vie indéterminée, c'est-à-dire essentiellement pour les autorisations d'exploiter et les écarts d'acquisition.

La réalisation des tests de dépréciation est faite à partir des unités génératrices de trésorerie (UGT) et par groupe d'unités génératrices de trésorerie d'un même secteur opérationnel.

La valeur des unités génératrices de trésorerie est déterminée dans la très grande majorité des cas par la valeur d'utilité qui repose sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie.

A ce titre, il se peut qu'en cas de regroupement d'autorisations d'exploitation, le Groupe soit en capacité de constituer une nouvelle unité génératrice de trésorerie regroupant l'ensemble des actifs temporairement séparés (anciennes UGT) et dont le transfert sur un même site opérationnel est autorisé et programmé en relation avec les autorités de tarification. Dans ce cas, dès lors que des prévisions fiables peuvent être établies par la direction du Groupe, les flux de trésorerie actualisés sont constitués à la fois de ceux générés par les actifs existants avant regroupement jusqu'à la date de transfert, et ce compris les coûts de départ, et de ceux générés postérieurement au transfert sur le nouveau site d'accueil.

Dans quelques cas très spécifiques où le Groupe envisage de manière certaine une reconfiguration des actifs testés sans disposer d'un plan d'affaires suffisamment abouti pour permettre d'estimer des flux de trésorerie futurs de manière fiable, il peut être fait référence à l'approche du multiple de chiffre d'affaires selon l'appartenance de l'UGT aux secteurs opérationnels : Long Séjour France, Long Séjour Belgique et Moyen Séjour France.

Les flux futurs nets de trésorerie sont basés sur l'indicateur EBITDA actualisé (*Earnings before Interest, Tax, Depreciation and Amortization*) et ont été déterminés à partir du business plan élaboré par la Direction Générale du Groupe, en fonction des meilleures estimations du management et en tenant compte des performances passées.

L'actualisation des flux de trésorerie est réalisée à un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe, représentatif des caractéristiques du secteur, des conditions de financement du marché et peut être ajusté du risque propre à l'actif économique testé.

Conformément à l'IAS 36, les tests de dépréciation ont été effectués en début d'année 2016, sur les unités génératrices de trésorerie incluant des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles.

Les principales hypothèses de taux retenues et testées (analyse de sensibilité) ont été les suivantes :

- maintien du taux de croissance à l'infini : 2,3% pour les EHPAD, SSR et MRPA; 3,0% pour les antennes d'HAD au regard du potentiel de développement organique sur les territoires de

santé, 3,5% pour la clinique psychiatrique au regard de l'insuffisance de l'offre en psychiatrie et des perspectives de développement d'un site, agrandi et rénové,

- taux d'actualisation : 7,0 % en 2015 identique à celui de 2014 tenant compte des paramètres de marché (prime de risque et coût de l'argent sans risque),
- taux d'investissement en maintien de l'actif : taux retenu en 2015 de 1,9 % du chiffre d'affaires sur l'horizon explicite de 12 ans (correspondant au plan d'affaires du Groupe) puis 2,4 % en flux normatif. En 2014, les hypothèses étaient de 2,0 % du chiffre d'affaires sur l'horizon explicite puis de 2,6 % en flux normatif.

Sur l'horizon explicite, les flux de trésorerie entrants et sortants ne sont pas indexés sur l'inflation.

L'éventuelle dépréciation des actifs d'une unité génératrice de trésorerie est imputée prioritairement sur l'écart d'acquisition concerné et cette perte est enregistrée en autres charges opérationnelles.

2.5.6. Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent :

- des actifs financiers non courants : les titres de participations non consolidées, les autres titres immobilisés et créances rattachées, les prêts, ainsi que les dépôts et cautionnements,
- des actifs financiers courants : trésorerie et équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement),

Actifs disponibles à la vente : les titres de participations non consolidées et les autres titres immobilisés sont traités comme des titres disponibles à la vente. A la clôture de l'exercice, la valeur nette comptable de ces actifs financiers a été jugée représentative de leur valeur recouvrable et aucun écart n'a été enregistré.

Les dépôts et cautionnements, ainsi que les prêts, sont comptabilisés à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur probable de recouvrement.

Les cautions versées en garantie des loyers sont actualisées sur la durée du bail restant à courir. Les effets d'actualisation sont inscrits chaque année en compte de résultat sur les lignes « Autres produits financiers » et « Autres charges financières ». Les taux d'actualisation retenus sont de 1.10% en 2015 et 1.38 % en 2014.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur à la clôture et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier. Elles ne sont donc soumises à aucun test de dépréciation.

Les justes valeurs sont déterminées par référence à la cotation du marché.

2.5.7. Actifs non courants destinés à être cédés et abandons d'activité

Le Groupe utilise tous ses actifs non courants et il n'existe pas d'actifs non courants destinés à être cédés, ni abandon d'activités.

2.5.8. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts nécessaires à l'achèvement et des coûts nécessaires à la réalisation de la vente.

Dans les établissements, les stocks concernent principalement des matières et marchandises. Ils sont évalués selon la méthode du premier entré premier sorti.

En matière immobilière, les stocks sont évalués au coût de revient de l'opération (y compris les frais financiers) ou au coût de comptabilisation initiale, selon la nature de l'opération.

Les stocks sont ramenés à leur valeur nette réalisable dès lors qu'il existe un indice que cette valeur est inférieure aux coûts et la dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

2.5.9. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facturation, déduction faite des dépréciations des montants non recouvrables. Une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les créances clients de l'activité immobilière proviennent notamment du fait que les ventes de lots sont comptabilisées à la signature des actes alors que les paiements sont échelonnés dans le temps au rythme des appels de fonds réalisés aux différents stades d'avancement des chantiers lorsqu'il s'agit de VEFA – Ventes en l'état futur d'achèvement. Au 31 décembre 2015, aucun risque de non recouvrement n'a été identifié.

2.5.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, les fonds de caisse et les dépôts à vue, c'est à dire toutes les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et exposés à un risque négligeable d'évolution de juste valeur.

Les découverts bancaires remboursables à vue font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe. Ils constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

2.5.11. Titres auto-détenus

Les actions Le Noble Age détenues par la société mère sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres jusqu'à ce qu'elles soient cédées ou annulées.

Les produits ou les pertes de ces cessions de titres sont imputés en capitaux propres ; ainsi ces opérations n'ont pas d'impact sur le résultat consolidé du Groupe.

2.5.12. Avantages postérieurs à l'emploi

- **Engagements de retraite**

Les régimes de retraite en vigueur dans le Groupe correspondent à des régimes à cotisations définies. Il n'existe pas de régime multi-employeurs.

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité indépendante.

Le Noble Age n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds n'est pas en mesure de verser à tous les salariés les prestations relatives dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours ou au titre des exercices précédents.

- **Indemnité de départ à la retraite**

Pour Le Noble Age, les avantages postérieurs à l'emploi se limitent aux indemnités de départ en retraite.

La société comptabilise des provisions destinées à faire face aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés prévues par la convention collective applicable.

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés conformément à la norme IAS 19 révisée, selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Ce calcul tient compte des indemnités prévues dans la convention collective ou dans le droit du travail le cas échéant, des probabilités de maintien dans le Groupe jusqu'au départ en retraite volontaire, de l'évolution prévisible des salaires et de l'actualisation financière.

Le coût des services rendus est comptabilisé en charges du personnel et les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Le coût financier est comptabilisé en résultat financier de la période.

Les paramètres utilisés sont détaillés dans la Note 20.

2.5.13. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat, nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent, et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

2.5.14. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de taux d'intérêt variables résultant de ses activités financières et de sa politique de financement.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués ultérieurement à leur juste valeur.

Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres du Groupe. En revanche, la variation de valeur de la partie inefficace du dérivé est enregistrée en résultat de la période.

Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période.

2.5.15. Ornanes

IAS 32 requiert de comptabiliser l'instrument dérivé en capitaux propres si le contrat prévoit la remise d'un nombre fixé d'actions contre un montant fixé de trésorerie. Dans le cas inverse, l'instrument dérivé doit être présenté en dettes et évalué à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Dans le cas de l'ORNANE, le Groupe pourra être amené à émettre un nombre variable d'actions en fonction du cours de l'action et de l'option de paiement qu'il exerce. En conséquence, cet instrument ne respecte pas la condition d'échange d'un montant fixé de trésorerie contre un nombre fixé d'instruments de capitaux propres et doit être évalué à la juste valeur par résultat.

IAS 39 permet un traitement optionnel, au choix du Groupe :

- la comptabilisation séparée du dérivé incorporé : cette méthode conduit à reconnaître d'une part une composante dette comptabilisée au coût amorti et d'autre part, séparément, un dérivé comptabilisé à la juste valeur par résultat ;
- l'option pour la « juste valeur » : cette méthode conduit à désigner l'intégralité de l'ORNANE en juste valeur par résultat.

Le Groupe a retenu la première méthode conduisant à la comptabilisation séparée du dérivé incorporé. Les variations de juste valeur figurent sur la ligne « variation de juste valeur du dérivé incorporé à l'Ornane » du compte de résultat. Elles sont présentées intégralement dans l'activité « Exploitation » du compte de résultat.

La juste valeur du dérivé incorporé est déterminée à chaque arrêté par un expert externe selon le modèle Cox, Ross et Rubinstein. La juste valeur initiale de la composante dette est ensuite calculée par différence entre le prix de souscription de l'obligation et la juste valeur du dérivé incorporé.

Les frais liés à l'émission de l'ORNANE sont affectés en totalité à la composante dette.

2.5.16. Emprunts portant intérêts

Les emprunts produisant intérêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts des emprunts sont comptabilisés dans le coût de l'endettement financier, à l'exception de ceux relatifs au secteur de promotion immobilière, intégrés dans le coût de revient des opérations et activés selon le degré d'avancement.

Les emprunts sont ventilés en :

- passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois suivant la date de clôture ;
- passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

2.5.17. Cautions résidents

Les résidents présents dans les EHPAD versent une caution à l'entrée, correspondant à environ 1 mois de facturation. Ces cautions ne sont pas rémunérées, elles font l'objet d'une actualisation. Le Groupe estime le turn-over de ces résidents à 2 ans. Par conséquent, les cautions font l'objet d'une actualisation sur cette durée. Les écarts constatés entre la valeur versée et la valeur actualisée, sont comptabilisés dans le coût de l'endettement financier. Les taux d'actualisation retenus sont de 1.10 % en 2015 et 1.38 % en 2014.

2.5.18. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées au passif du bilan en « Autres éléments non courants ». Elles sont reprises au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

2.5.19. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

2.5.20. Reconnaissance des produits

- **Activité Exploitation**

Pour la partie chiffre d'affaires correspondant à l'hébergement, à la dépendance et aux autres produits, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations. Le montant des encours à la clôture de l'exercice est valorisé au prix de vente.

L'enveloppe soins annuelle accordée dans le cadre des conventions tripartites correspond à des dépenses liées à la réalisation de prestations de soins. Le chiffre d'affaires lié aux soins est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

- **Activité Immobilière**

Dans le cadre du développement de son activité, le Groupe Noble Age est amené à effectuer des opérations immobilières de rénovation, d'agrandissement et de construction. Ces opérations sont réalisées à travers des sociétés foncières consolidées.

Le Noble Age réalise plusieurs types d'opérations immobilières, traitées différemment sur le plan comptable :

1 - Cas des opérations de promotion sur des créations ou des extensions avec un promoteur extérieur

Le Groupe engage, à travers une société foncière, des coûts d'études et de faisabilité, qui sont refacturés ensuite à un promoteur externe au Groupe, avec un produit réalisé sur le contrat cédé. Tous les risques et avantages sont transférés à ce promoteur au moment de la signature du contrat. Le produit sur l'opération est enregistré à la signature du contrat.

2 - Cas des opérations de promotion sur des créations réalisées en interne

Le Groupe, à travers une société foncière, joue un rôle de promoteur et conclut notamment des contrats de Vente en Etat Futur d'Achèvement (VEFA) avec les investisseurs.

Ces contrats sont valorisés depuis le 1^{er} janvier 2008 selon l'IFRIC 15 - Contrat de construction. Cette interprétation porte sur la comptabilisation des revenus dans les contrats de construction et de promotion immobilière (notamment lors des contrats de Vente en Etat Futur d'Achèvement). Ces contrats prévoient un transfert progressif des risques et avantages liés à la possession de l'immeuble. Il en ressort que le chiffre d'affaires lié à ces opérations est reconnu en fonction de l'avancement du chantier.

3 - Cas des opérations de promotion sur des réhabilitations d'immobiliers acquis par le Groupe

Le Groupe peut être amené à céder, dans un délai inférieur à un an, l'ensemble immobilier acquis. Le prix de vente inclut des travaux de réhabilitation de l'existant. Dans ce cas, pour les projets en cours

à la clôture de l'exercice, le produit est enregistré en comptabilité à l'avancement de l'opération. Le degré d'avancement est évalué par référence au prix d'acquisition et aux travaux exécutés.

Dans chacun des trois cas, les actifs externalisés peuvent faire l'objet d'un contrat de location de longue durée conduisant à l'immobilisation des actifs immobiliers selon l'approche d'un contrat de location financement. La marge de cession est alors enregistrée en déduction du coût de revient de l'actif et se trouve amortie sur la durée du contrat de location.

2.5.21. Détermination du résultat opérationnel

Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le résultat opérationnel courant est obtenu par différence des charges et des produits avant impôts autres que :

- les éléments de nature financière ;
- les résultats des entreprises associées ;
- les résultats des activités arrêtées ou en cours de cession.

La participation des salariés est intégrée dans les charges de personnel.

Les charges externes concernent principalement les charges de loyers dont les caractéristiques sont décrites en Note 27.2 Contrats de location simple.

Le résultat opérationnel est obtenu à partir du résultat opérationnel courant, corrigé des autres produits et charges et provisions pour risques et charges qui présentent un caractère inhabituel et significatif, à savoir :

- les résultats des évaluations des actifs incorporels avec les éventuelles dépréciations constatées dans le cadre des tests de dépréciation,
- charges de restructuration,
- plus et moins-values de cessions,
- charges et produits résultant de litiges significatifs,
- charges liées aux regroupements d'entreprises, dont frais d'acquisition.

2.5.22. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable sur la base du taux voté ou quasi voté à la clôture des comptes par la juridiction compétente pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération est jugée probable. S'il s'avérait que les bénéfices imposables futurs devenaient insuffisants pour conserver ces déficits, le Groupe constituerait une dépréciation des impôts différés.

Les actifs d'impôts différés potentiels attachés aux déficits reportables existant à la date d'acquisition, dont l'utilisation est jugée probable, sont pris en compte dans la détermination de l'écart d'acquisition.

L'impôt exigible est constitué :

- du montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture,
- et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

La société Le Noble Age a opté pour le régime d'intégration fiscale vis à vis de certaines de ses filiales. Chacune de ces sociétés calcule l'impôt dont elle est redevable et reverse ce montant à la société mère.

Concernant la Contribution Economique Territoriale (CET), le Groupe comptabilise la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) en charges opérationnelles et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) en impôt sur le résultat, sur la ligne « Charges d'impôt » du compte de résultat.

2.5.23. Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat net dilué par action est calculé en supposant l'exercice de l'ensemble des options existantes présentant un caractère dilutif.

2.5.24. Secteurs opérationnels

Le Groupe applique la norme IFRS 8 relative aux secteurs opérationnels.

La norme IFRS 8 requiert de présenter des secteurs opérationnels correspondant aux activités dont la direction du Groupe suit la performance.

Dans ce cadre, le Groupe présente les indicateurs opérationnels utilisés pour le suivi de la performance suivants : Chiffre d'affaires, EBITDAR et actifs économiques employés.

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe Le Noble Age :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges (y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité),

- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par la Direction du Groupe afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances,
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Les secteurs opérationnels ainsi définis et suivis par le management du Groupe sont les suivants :

- France Long Séjour
- France Moyen Séjour
- Belgique
- Immobilier

L'EBITDAR (*Earnings Before Interest, Tax, Depreciation, Amortization and Rent*) est un indicateur de gestion correspondant au résultat généré par l'activité hors dotations et reprises d'amortissements, de dépréciations et de provisions et hors loyers et éléments financiers.

2.6. Comparabilité des exercices

Au 31 décembre 2015, le Groupe Noble Age n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables ou de présentation ayant un impact significatif.

3. Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2015, le Groupe consolidé Noble Age se compose de 119 sociétés. Le périmètre des sociétés ainsi que les méthodes de consolidation sont décrits en Note 32 du présent document.

4. Événements postérieurs à la clôture

Les circulaires budgétaires 2016 du secteur sanitaire ont confirmé une baisse tarifaire selon les modalités suivantes :

- HAD : -0.25%
- SSR/PSY : -2.7% décomposé de la façon suivante :
 - -1.57% au titre de la baisse effective des tarifs,
 - -0.23% au titre de la récupération du CICE,
 - -0.40% au titre du Pacte de Responsabilité (PDR),
 - -0.50% au titre de la réserve prudentielle.

Ces orientations influenceront sur le niveau d'activité des cliniques de SSR et de Psychiatrie (30% de l'activité d'Exploitation) en 2016 et nécessiteront des mesures de restrictions budgétaires en cours de mises en œuvre.

En janvier 2016, le Groupe a acquis un ensemble immobilier pour un montant de 15 millions d'euros situé à Chatou (78).

Début février 2016, le Noble Age Groupe a annoncé une émission complémentaire de 20 millions d'euros à échéance juillet 2022. Les obligations nouvelles sont assimilées et forment une souche unique avec les obligations existantes émises le 31 juillet 2015, portant ainsi le montant total de la souche obligataire à 51,2 millions d'euros. Cette émission complémentaire, sous forme de placement privé, a été souscrite par le fonds Novo 2 géré par Tikehau IM.

Elle marque une étape importante dans la reconnaissance par les investisseurs institutionnels de la signature du Noble Age Groupe, et par-delà, de l'attractivité d'un modèle d'entreprise différenciant, reposant sur des capacités de développements intacts sur chacun des segments de marché où sont positionnées ses offres de santé innovantes.

En janvier 2016, la totalité des ORNANE ont été remboursées, représentant 42 160 obligations.

En avril 2016, Le Noble Age Groupe, devenu un acteur global de la santé, a lancé sa marque grand public « LNA Santé ». Cette nouvelle marque, autour du dénominateur commun de la santé, vise à clarifier, aux yeux du grand public, le positionnement de l'ensemble de ses 67 établissements, dans leur diversité, ainsi que les solutions innovantes développées par le Groupe en matière de services. « Le Noble Age Groupe » demeure la marque corporate destinée aux acteurs institutionnels, financiers, investisseurs et partenaires corporate.

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

- Note 1. Charges de personnel
- Note 2. Charges externes
- Note 3. Autres produits et charges d'exploitation
- Note 4. Sociétés mises en équivalence
- Note 5. Autres produits et charges opérationnels
- Note 6. Coût de l'endettement financier net
- Note 7. Autres produits et charges financiers
- Note 8. Impôt sur le résultat
- Note 9. Résultat par action et résultat dilué par action
- Note 10. Ecart d'acquisition
- Note 11. Immobilisations incorporelles
- Note 12. Immobilisations corporelles
- Note 13. Immobilisations financières
- Note 14. Impôts différés
- Note 15. Stocks et en-cours de production
- Note 16. Clients et comptes rattachés
- Note 17. Autres créances et comptes de régularisation
- Note 18. Trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie
- Note 19. Capitaux propres du Groupe
- Note 20. Engagements de retraite et avantages assimilés
- Note 21. Provisions
- Note 22. Emprunts et dettes financières courants et non courants
- Note 23. Autres éléments non courants
- Note 24. Autres dettes et comptes de régularisation
- Note 25. Instruments financiers
- Note 26. Contrats de construction
- Note 27. Engagements hors bilan
- Note 28. Autres informations
- Note 29. Gestion des risques financiers
- Note 30. Actifs et passifs financiers
- Note 31. Variation du besoin en fonds de roulement
- Note 32. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2015

Note 1. Charges de personnel

En milliers d'euros	2015			2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Salaires et traitements	(139 357)	(1 378)	(140 735)	(118 498)	(1 145)	(119 643)
Charges sociales	(46 345)	(555)	(46 900)	(41 010)	(466)	(41 476)
Participations des salariés	(1 247)		(1 247)	(688)	(4)	(692)
Provision engagements de retraite	(259)	(1)	(260)	(86)		(86)
TOTAL	(187 208)	(1 934)	(189 142)	(160 282)	(1 615)	(161 897)
Effectifs par sexe			4 125			3 703
Hommes			704			626
Femmes			3 421			3 077
Effectifs par catégorie professionnelle			4 125			3 703
Cadres et professions supérieures			381			337
Employés			3 744			3 366

L'accroissement des charges de personnel provient essentiellement des opérations de croissance externe réalisées fin 2014 et des ouvertures d'établissements.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Note 2. Charges externes

Les charges externes du Groupe Le Noble Age concernent principalement les charges liées à la location immobilière des établissements pour un montant de près de 46 millions d'euros contre 40 millions pour l'exercice précédent.

Note 3. Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	2015			2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Subvention d'exploitation	1 414	20	1 434	1 581	5	1 586
Autres produits	812	66	878	1 823	88	1 911
Autres produits d'exploitation	2 226	86	2 312	3 404	93	3 497
Autres charges	(1 548)	(12)	(1 560)	(1 530)		(1 530)
Autres charges d'exploitation	(1 548)	(12)	(1 560)	(1 530)		(1 530)
TOTAL	678	74	752	1 874	93	1 967

En 2015, le poste « autres produits » est constitué principalement de produits liés à des créances clients et des reprises en résultat de subventions d'investissement.

En 2015, le poste « autres charges » est constitué principalement de pertes liées à des créances clients et dénouements de litiges.

Note 4. Sociétés mises en équivalence

Au cours du premier semestre 2014, le Groupe a pris progressivement le contrôle d'un pôle EHPAD-SSR à hauteur de 35% puis de 75% au second semestre. Ainsi, ces sociétés ont été consolidées par mise en équivalence au premier semestre 2014, puis par intégration globale depuis le second semestre 2014.

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'élevait à 412 milliers d'euros au 31 décembre 2014, il n'y a aucun résultat sur l'exercice 2015.

Note 5. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	2015			2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Produits sur cessions d'actifs	79	1	80	65	2	67
Autres produits	2 295		2 295	8 225	19	8 244
Reprises sur provisions	1 027		1 027	1 022		1 022
Autres produits opérationnels	3 401	1	3 402	9 312	21	9 333
Charges sur cessions d'actifs	(263)		(263)	(590)		(590)
Autres charges	(1 183)	(1 804)	(2 987)	(1 340)	(111)	(1 451)
Dotations aux provisions	(3 341)		(3 341)	(9 763)	(1 860)	(11 623)
Autres charges opérationnelles	(4 787)	(1 804)	(6 591)	(11 693)	(1 971)	(13 664)
TOTAL	(1 386)	(1 803)	(3 189)	(2 381)	(1 950)	(4 331)

Au 31 décembre 2015, le poste « autres charges » comprend les frais liés aux regroupements d'entreprises pour un montant de 1 020 milliers d'euros (cf. Note 10) sur le secteur Exploitation, ainsi que des reprises d'écarts d'acquisition liées à la vente d'ensembles immobiliers pour 1 804 milliers d'euros. Le poste « autres produits » est quant à lui constitué d'un écart d'acquisition négatif pour 2 295 milliers d'euros.

A la clôture de l'exercice 2015, le poste « dotations aux provisions » comprend des dépréciations d'autorisations d'exploiter pour 1 950 milliers d'euros, ainsi que des risques liés à des restructurations.

Note 6. Coût de l'endettement financier net

En milliers d'euros	2015			2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Produits issus des placements financiers	293		293	428	1	429
Intérêts des dettes financières ⁽¹⁾	(4 142)	(2 002)	(6 144)	(3 262)	(1 933)	(5 195)
<i>Intérêts sur Ornane</i>	<i>(485)</i>	<i>(1 010)</i>	<i>(1 495)</i>	<i>(503)</i>	<i>(1 937)</i>	<i>(2 440)</i>
<i>Effet du coût amorti au T.I.E</i>	<i>(1 464)</i>		<i>(1 464)</i>	<i>(1 421)</i>		<i>(1 421)</i>
Sous-total Intérêts sur Ornane	(1 949)	(1 010)	(2 959)	(1 924)	(1 937)	(3 861)
Coût de l'endettement financier net	(5 798)	(3 012)	(8 810)	(4 758)	(3 869)	(8 627)

⁽¹⁾ Les intérêts des dettes financières intègrent un effet du coût amorti pour 258 milliers d'euros.

Le coût de l'endettement financier intègre l'effet des remboursements des ORNANE opérés au cours de l'exercice.

Note 7. Autres produits et charges financiers

En milliers d'euros	2015			2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Produits financiers issus des variations de juste valeur des actifs et passifs financiers						
- dépôts sur loyers	3		3	24		24
- cautions résidents	10		10	14		14
Reprise de provisions à caractère financier						
Autres produits financiers	82	9	91	183	7	190
Produits financiers	95	9	104	221	7	228
Charges financières issues des variations de juste valeur des actifs et passifs financiers						
- dépôts sur loyers	(2)		(2)			
- cautions résidents	(67)		(67)	(129)		(129)
Dotations aux provisions à caractère financier	(109)		(109)	(106)		(106)
Autres charges financières		(4)	(4)			
Compte de liaison	38	(38)		67	(67)	
Charges financières	(140)	(42)	(182)	(168)	(67)	(235)

Note 8. Impôt sur les résultats

1. Ventilation impôt exigible – impôt différé

En milliers d'euros	2015			2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Impôt exigible	6 766	6 967	13 733	8 402	847	9 249
Impôt différé	746	(3 767)	(3 021)	(4 810)	(1 737)	(6 547)
TOTAL	7 512	3 200	10 712	3 592	(890)	2 702

2. Justification de la charge d'impôt

En milliers d'euros	2015	2014
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	22 147	9 740
Taux d'impôt de la société consolidante	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(7 625)	(3 353)
Différences permanentes	(3 087)	651
- Autres décalages permanents ⁽¹⁾	1 507	1 524
- Effets des impacts de la comptabilisation en résultat des écarts d'acquisition	783	1 610
- Effets de la CVAE ⁽²⁾	(2 545)	(1 951)
- Taxation sur dividendes	(188)	(226)
- Effets de la non reconnaissance des impôts différés sur déficits	(702)	(539)
- Ecart de taux ⁽³⁾	(1 942)	233
Charge d'impôt effective	(10 712)	(2 702)
Impôt comptabilisé (charge)	(10 712)	(2 702)
Taux d'impôt effectif	48,37%	27,74%

⁽¹⁾ La ligne « Autres décalages permanents » intègre notamment les effets du CICE. Ce crédit d'impôt non imposé est présenté en diminution des charges de personnel.

⁽²⁾ La CVAE est présentée sur la ligne « charges d'impôt » du compte de résultat.

⁽³⁾ L'écart de taux correspond essentiellement à l'écart entre le taux d'impôt théorique et le taux d'impôt réel majoré applicable à une opération de cession immobilière.

Note 9. Résultat par action et résultat dilué par action

	2015	2014
Résultat net part du groupe (en milliers d'euros)	10 623	7 031
Résultat par action avant dilution		
Résultat par action (en euros)	1,2049	0,8251
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	8 817	8 521
Résultat par action après dilution		
Résultat par action (en euros)	1,2049	0,8251
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers) ⁽²⁾	8 817	8 521

⁽¹⁾ Pour la période close au 31 décembre 2015, le nombre moyen d'actions en circulation après neutralisation des actions d'auto-détention s'élève à 8 817 milliers contre 8 521 milliers pour la période close au 31 décembre 2014.

⁽²⁾ Le nombre moyen d'actions en circulation utilisé pour le calcul du résultat par action dilué ne comprend pas d'actions potentiellement dilutives au 31 décembre 2015.

Note 10. Ecart d'acquisition

1. Variations des écarts d'acquisition

En milliers d'euros	31/12/2014	Acquisitions Dotations	Cessions	Autres Mouvements	31/12/2015
Moyen Séjour France	27 708	(197)		(19)	27 492
Long Séjour France	56 997	1 434			58 431
Belgique	1 684				1 684
Immobilier	4 935		(1 804)		3 131
Valeur Brute	91 324	1 237	(1 804)	(19)	90 738
Perte de valeur	(3 023)				(3 023)
Valeur Nette	88 301	1 237	(1 804)	(19)	87 715

Les mouvements de l'exercice sur l'activité Exploitation concernent les acquisitions de la période et des ajustements de prix sur les secteurs Moyen Séjour et Long Séjour, ainsi que des ajustements de la juste valeur des actifs et passifs antérieurement acquis dans le délai de douze mois suivant la date de prise de contrôle.

Les variations sur le secteur immobilier sont relatives à la cession des opérations immobilières.

La baisse du taux d'actualisation utilisé pour les tests de dépréciation de 100 points de base et la baisse du taux de croissance à l'infini de 100 points de base n'entraîneraient pas la constatation d'une dépréciation des écarts d'acquisition au titre d'une perte de valeur.

2. Détail des acquisitions

Les acquisitions de la période sont décrites ci-dessous :

En septembre 2015, le Groupe a acquis la société L'Aquitaine, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes de 30 lits situé en Gironde, dont l'autorisation a été regroupée sur un EHPAD neuf situé Villenave d'Ornon (33).

En octobre 2015, le Groupe a fait l'acquisition de la société Les Acacias, Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes de 48 lits situé dans le Var.

En décembre, le Groupe a acquis le Pôle Médical d'Ennery, constitué d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes de 142 lits, et d'une clinique de Soins de Suite et de Réadaptation de 137 lits, situé dans le Val d'Oise.

Les frais d'acquisition des opérations figurent en autres charges opérationnelles et s'élèvent à 1 020 milliers d'euros (Cf. Note 5).

Ces opérations ne sont pas soumises à un complément de prix éventuel. En revanche, le prix pourra être ajusté sur la base de l'arrêté des comptes définitifs à la date d'acquisition en application du contrat d'acquisition.

Les montants affectés aux actifs et passifs indentifiables sont susceptibles d'être modifiés dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

S'agissant des autorisations d'exploiter, elles ont été évaluées sur la base des flux de trésorerie actualisés et, par ailleurs, de multiples portant sur des actifs comparables.

En milliers d'euros au 31/12/2015	Juste valeur
Immobilisations incorporelles	18 341
Immobilisations corporelles	98
Autres actifs financiers	39
Actifs non courants	18 478
Stocks et encours	122
Créances d'exploitation	6
Autres actifs courants	114
Trésorerie et équivalents de trésorerie	223
Actifs courants	465
Total des actifs acquis	18 943
Emprunts et dettes financières	138
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	390
Provisions pour risques	325
Impôts différés	2 625
Dettes d'exploitation	3 764
Actifs nets acquis	11 701
Actif net à la quote part	11 701
Prix payé	10 644
Ecart d'acquisition	1 237
Ecart d'acquisition négatif	(2 295)

Les données estimées des sociétés acquises depuis le 1^{er} janvier 2015 sont les suivantes :

En milliers d'euros	Total
Chiffre d'affaires y compris opérations internes	19 271
Résultat net	(607)

Les contributions au résultat de la période des sociétés acquises, depuis leur date d'acquisition, ne sont pas significatives.

Note 11. Immobilisations incorporelles

1. Variations des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles concernent uniquement l'activité Exploitation.

En milliers d'euros	31/12/2014	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Var. Périmètre	Autres Mouvements	31/12/2015
Concessions, brevets	5 181	1 791	(130)	9	938	7 789
Autorisations d'exploiter	198 036			18 341		216 377
Autres immob. incorporelles	277					277
Avances et acomptes						
Immob. incorporelles en cours	1 359	525	(2)		(964)	918
Valeurs Brutes	204 853	2 316	(132)	18 350	(26)	225 361
Amort concessions, brevets	3 719	681	(130)	9		4 279
Amort autorisations d'exploiter						
Amort autres immob.	123	13				136
Amortissements	3 842	694	(130)	9		4 415
Perte de valeur des autorisations	2 189	1 950				4 139
Valeurs Nettes	198 822	(328)	(2)	18 341	(26)	216 807

La plupart des immobilisations incorporelles sont acquises soit directement soit par voie de regroupement d'entreprises. Le Groupe dispose d'immobilisations incorporelles (logiciels) générées en interne pour une valeur brute de 997 milliers d'euros au 31 décembre 2015 contre 769 milliers au 31 décembre 2014.

Nettes des subventions d'investissement accordées sur l'exercice pour 223 milliers d'euros, les acquisitions de l'exercice s'élèvent à 2 093 milliers d'euros.

La variation des autorisations d'exploiter intervenue sur 2015 est consécutive aux regroupements d'entreprises intervenus sur l'exercice, ainsi qu'à l'ajustement de la juste valeur des autorisations d'exploiter acquises en 2014 dans le délai de douze mois suivant la date de prise de contrôle.

L'essentiel des immobilisations incorporelles acquises correspond aux autorisations d'exploiter dont la durée de vie a été considérée comme indéfinie. Bien que les autorisations soient accordées en principe pour une durée de 15 ans, elles se renouvellent par tacite reconduction sauf en cas de non-respect de la réglementation.

Il n'existe aucune immobilisation incorporelle dont la propriété est soumise à restriction.

Aucune immobilisation incorporelle n'a été acquise au moyen de subvention publique.

2. Variations des autorisations d'exploiter

En milliers d'euros	31/12/2014	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Var. Périmètre	Autres Mouvements	31/12/2015
Moyen Séjour France	82 625			9 812		92 437
Long Séjour France	105 205			8 529		113 734
Belgique	10 206					10 206
Valeur Brute	198 036			18 341		216 377
Perte de valeur	2 189	1 950				4 139
Valeur Nette	195 847	(1 950)		18 341		212 238

Suite aux tests de dépréciation décrits dans le paragraphe 2.5.5 « Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles » des méthodes et règles comptables, le Groupe a été amené à déprécier des autorisations d'exploiter. Les dépréciations des autorisations d'exploiter constatées sur l'exercice 2015 concernent le secteur Moyen Séjour France pour 1 950 milliers d'euros.

Note 12. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2014	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Var. Périmètre	Autres Mouvements (*)	31/12/2015
Terrains	391	77	(4)			464
Terrains en location financement	1 000					1 000
Constructions	13 026	632	(414)	205	4 402	17 851
Constructions en loc. financement	26 174					26 174
Installations techniques	4 907	348	(165)	14	56	5 160
Autres immobilisations corporelles	40 375	7 724	(2 298)	171	303	46 275
Autres immob. corpor. en loc.	3 788		(355)		1 480	4 913
Immobilisations en cours	317	435	(18)		(180)	554
Avances et acomptes						
Valeur brutes	89 978	9 216	(3 254)	390	6 061	102 391
Terrain	389	31	(4)			416
Constructions	7 984	1 015	(380)	180		8 799
Constructions en loc. financement	1 721	1 037				2 758
Installations techniques	3 617	336	(157)	13		3 809
Autres immobilisations corporelles	21 360	4 928	(2 097)	99	(41)	24 249
Autres immob. corporelles en loc.	2 573	720	(351)		5	2 947
Amortissements	37 644	8 067	(2 989)	292	(36)	42 978
Perte de valeur						
Valeurs nettes	52 334	1 149	(265)	98	6 097	59 413
Dont Exploitation	26 742					34 441
Dont Immobilier	25 592					24 972

(*) Les autres mouvements correspondent à des reclassements de poste à poste et aux effets de l'activation de crédits-bails mobiliers pour un montant de 1 469 milliers d'euros en « autres immobilisations corporelles en location financement », ainsi qu'à des changements d'affectation d'actifs entre les secteurs Exploitation et Immobilier.

Il n'existe aucune restriction concernant les titres de propriété d'immobilisations corporelles. Il n'a pas été révélé de perte de valeur des immobilisations corporelles.

Note 13. Immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2014	Acquisitions / Augmentations	Diminutions	Var. Périmètre	Autres Mouvements	31/12/2015
Titres de participations	521				3	524
Titres disponibles à la vente ⁽¹⁾	774					774
Prêts	216	9	(16)			209
Dépôts et cautionnements	1 257	473	(259)	39	1	1 511
Autres immob. financières	634					634
Valeurs brutes	3 403	482	(275)	39	4	3 653
Dépréciation	972	43			33	1 048
Valeurs nettes	2 431	439	(275)	39	(29)	2 605
Dont Exploitation	2 431					2 603
Dont Immobilier						2

⁽¹⁾ Titres de la SC Financière Vertavienne 44 détenus par Sarl La Chézalière destinés à la vente, évalués au coût d'acquisition. Il n'existe aucun contrat entre le Groupe et cette société.

L'échéancier des immobilisations financières s'analyse comme suit :

Echéancier	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Valeurs brutes au 31/12/2014	278	1 490	1 635	3 403
Valeurs brutes au 31/12/2015	222	1 743	1 688	3 653

Note 14. Impôts différés

En milliers d'euros	31/12/2014	Résultat	Autres éléments du résultat global	Variation de périmètre	31/12/2015
Impôts différés actifs	2 400	246	2		2 648
Impôts différés passifs	(49 503)	2 775	(84)	(2 625)	(49 437)
Impôts différés nets	(47 103)	3 021	(82)	(2 625)	(46 789)

Les impôts différés nets relatifs aux opérations immobilières sont de 639 milliers d'euros au 31 décembre 2015 contre 4 447 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

En milliers d'euros	31/12/2014	Résultat	Capitaux propres	Variation de périmètre	31/12/2015
Déficits activés	3 137	69			3 206
Divergences fiscales	1 307	(209)		91	1 189
Opérations de retraitements	5 668	235	(82)	(69)	5 752
Autorisations d'exploiter	(51 943)	473		(2 647)	(54 117)
Ecart d'évaluation stock immobilier	(5 272)	2 453			(2 819)
Impôts différés nets	(47 103)	3 021	(82)	(2 625)	(46 789)

Les sociétés bénéficiant d'impôts différés actifs sur les déficits reportables présentent, par ailleurs, des impôts différés passifs de sorte que la position nette d'impôt différé présentée dans les états financiers figure au passif.

Note 15. Stocks et en-cours de production

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Matières premières	1 386		1 386	1 304		1 304
En cours biens		120 298	120 298		100 927	100 927
Marchandises	12		12	9		9
Valeurs brutes	1 398	120 298	121 696	1 313	100 927	102 240
Dépréciations		4 601	4 601		4 359	4 359
Valeurs nettes	1 398	115 697	117 095	1 313	96 568	97 881

Les encours de production correspondent aux coûts engagés sur les opérations immobilières selon le niveau d'avancement. Les produits finis ont également trait aux opérations immobilières à hauteur de lots achevés mais non vendus.

L'accroissement des stocks est lié aux opérations immobilières en cours.

La valeur nette des stocks que le Groupe s'attend à céder dans les 12 mois s'élève à 102 895 milliers d'euros et il s'élevait à 83 955 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

Les dépréciations de stocks s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2014	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Mvts	31/12/2015
Exploitation Immobilier	4 359	1 575	(1 333)			4 601
TOTAL	4 359	1 575	(1 333)			4 601

Note 16. Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Valeurs brutes	24 017	27 121	51 138	21 525	57 235	78 760
Dépréciations	(1 824)		(1 824)	(968)		(968)
Valeurs nettes	22 193	27 121	49 314	20 557	57 235	77 792

Toutes les créances clients sont à échéance à moins d'un an.

La variation des créances clients est liée à l'avancement des opérations immobilières.

Les dépréciations des comptes clients s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2014	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	Autres Mvts	31/12/2015
Exploitation Immobilier	968	1 110	(270)			16	1 824
TOTAL	968	1 110	(270)			16	1 824

Note 17. Autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Créances sociales	166		166	755	5	760
Créances fiscales hors IS	8 344	7 505	15 849	7 947	10 567	18 514
Créances d'impôt	1 102	297	1 399	1 157	379	1 536
Autres créances diverses	9 345	82	9 427	6 677	554	7 231
Charges constatées d'avance	485	51	536	652	75	727
Valeurs brutes	19 442	7 935	27 377	17 188	11 580	28 768
Dépréciations	(606)	(159)	(765)	(602)		(602)
Valeurs nettes	18 836	7 776	26 612	16 586	11 580	28 166

Toutes les créances et comptes de régularisation ont une échéance inférieure à un an.

Note 18. Trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette du Groupe se décompose ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Disponibilités	42 753	1 599	44 352	21 437	6 424	27 861
Équivalents de trésorerie	25 203		25 203	8 308		8 308
Trésorerie et équivalents de trésorerie	67 956	1 599	69 555	29 745	6 424	36 169
Concours bancaires courants	(664)	(62)	(726)	(628)	(51)	(679)
Trésorerie nette	67 292	1 537	68 829	29 117	6 373	35 490

Les équivalents de trésorerie sont constitués de SICAV et de comptes à terme immédiatement disponibles et exposés à un risque négligeable d'évolution de juste valeur.

Note 19. Capitaux propres du Groupe

1. Composition du capital social et politique de gestion des capitaux propres

Suite à l'augmentation de capital de 300 471 actions d'une valeur nominale de 2 euros chacune, réalisée le 30 juin 2015, et de celle de 141 898 actions d'une valeur nominale de 2 euros chacune réalisée le 31 décembre 2015 du fait du remboursement en actions nouvelles d'une partie des ORNANE, le montant du capital social de la société Le Noble Age s'élève au 31 décembre 2015 à 17 969 020 euros, divisé en 8 984 510 actions de 2 euros de valeur nominale chacune.

Le Groupe Noble Age a pour objectif de satisfaire aux meilleures conditions du marché les besoins de financement du plan de développement, en visant un bon équilibre entre les différentes ressources financières mobilisées.

2. Prime d'émission

Suite aux augmentations de capital décrites en note 19.1, la prime d'émission de la société Le Noble Age s'élève au 31 décembre 2015 à 31 617 468 euros, soit une augmentation de 7 160 006 euros par rapport à l'exercice précédent.

3. Actions Propres

Dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec un prestataire d'investissement, la société Le Noble Age est amenée à détenir des actions propres.

Au 31 décembre 2015, la société Le Noble Age détenait 37 378 actions propres, qui viennent en déduction des réserves consolidées pour un montant de 637 milliers d'euros.

A la clôture de l'exercice précédent, les réserves consolidées étaient impactées d'un montant de 209 milliers d'euros correspondant à 20 624 actions auto-détenues.

4. Dividendes

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Dividendes comptabilisés au cours de la période comme distribution aux actionnaires	Néant	Néant
Dividendes proposés et non comptabilisés	1 438	Néant

Le Conseil d'Administration réuni le 05 avril 2016 a proposé la première distribution de dividendes de 0,16 euro par action, soit un montant de 1 438 milliers d'euros, qui sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 22 juin 2016.

5. Titres par catégories

	31/12/2015	31/12/2014
Nombre total d'actions	8 984 510	8 542 141
Nombre total d'actions émises et entièrement libérées	8 984 510	8 542 141
Nombre total d'actions émises et non entièrement libérées	0	0
Nombre total d'actions ordinaires	4 775 521	4 785 872
Nombre total d'actions à droit de vote double	4 171 611	3 735 645
Nombre total d'actions privées du droit de vote	37 378	20 624
Valeur nominale en euro de l'action	2,00	2,00
Capital social en euros	17 969 020	17 084 282
Actions de la société détenues par le Groupe	37 378	20 624

Note 20. Engagements de retraite et avantages assimilés

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014		
Engagements à l'ouverture	4 403	3 384		
Variations de périmètre	390	212		
Coûts des services rendus	413	305		
Coût financier	66	105		
Prestations de retraite payées	(152)	(218)		
Gains et pertes actuariels	(171)	615		
Engagements à la clôture	4 949	4 403		
dont Exploitation	4 942	4 398		
dont Immobilier	7	5		
Echéancier	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Engagements au 31/12/2014	140	809	3 454	4 403
Engagements au 31/12/2015	353	812	3 784	4 949

Les gains et pertes actuariels s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Variations actuarielles	237	805
Effets d'expérience	(408)	(190)
Gains et pertes actuariels	(171)	615

Les hypothèses de calcul de la provision pour engagements de retraite sont les suivantes :

Indicateurs	31/12/2015	31/12/2014
Taux d'actualisation	1,93%	1,50%
Evolution des salaires	2%-5%	2%-5%
Table de mortalité	INSEE 2014	INSEE 2014
Age de départ volontaire	65 ans	65 ans
Taux de charges sociales	50%	50%
Modalité de départ	Volontaire	Volontaire

Le taux d'actualisation est établi sur la base de l'observation du taux de rendement des obligations européennes privées membres de la zone euro à la clôture de l'exercice et de la durée de l'engagement.

Les probabilités d'être présents dans l'entreprise s'analysent ainsi pour les établissements :

	31/12/2015	31/12/2014
Age < 45 ans	0%	0%
Age >= 45 ans	50%	50%
Age >= 50 ans	75%	75%
Age >= 55 ans	100%	100%

Les probabilités d'être présents dans l'entreprise s'analysent ainsi pour le siège :

	31/12/2015	31/12/2014
Age < 25 ans	0%	0%
Age >= 30 ans	30%	30%
Age >= 35 ans	50%	50%
Age >= 40 ans	75%	75%
Age >= 45 ans	100%	100%

Note 21. Provisions

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Provisions pour risques non courantes	5 677	415	6 092	6 807		6 807
Provisions pour risques courantes	6 506	85	6 591	5 001	624	5 625
TOTAL	12 183	500	12 683	11 808	624	12 432

En milliers d'euros	31/12/2014	Dotations	Reprises (*)	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/2015
Litiges sociaux	1 918	1 079	(737)	5		2 265
Autres provisions	10 514	2 994	(3 219)	320	(191)	10 418
TOTAL	12 432	4 073	(3 956)	325	(191)	12 683

(*) Dont reprises de provisions utilisées : 1 309 milliers d'euros.

Les autres provisions concernent principalement des risques fiscaux et des risques liés à des restructurations.

Ces postes n'enregistrent aucun avantage à long terme et aucune indemnité de fin de contrat.

Les provisions pour risques concernent des contentieux en cours. Les échéances de ces contentieux interviendront pour la plupart en 2016. Les montants provisionnés ont été définis au cas par cas

entre les services concernés du Groupe et les conseils en charge de ces dossiers. Par ailleurs, aucun remboursement n'est attendu et aucun actif n'a été comptabilisé.

Compte tenu des échéances à court terme des provisions, ces dernières n'ont pas été actualisées.

Note 22. Emprunts et dettes financières

L'ensemble des dettes courantes et non courantes s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2014	Emissions	Rembst	Var. de périmètre	Variations de juste valeur	Effets du coût amorti	Autres Mvts (*)	31/12/2015
<i>Composante dette Ornane</i>	48 536		(48 408) ⁽¹⁾			1 464		1 592
<i>Composante dérivé incorporé Ornane</i>	5 659		(6 398)		739			
Ornane	54 195		(54 806)		739	1 464		1 592
Euro PP		30 834 ⁽³⁾				22		30 856
Emprunts auprès des établt de crédits	127 001	75 496 ⁽²⁾	(77 557) ⁽²⁾	72		197		125 209
Cautions résidents	7 946	3 032	(2 547)	66	57			8 554
Autres dettes financières diverses	1 851	7	(136)				4	1 726
Contrats de location financement	27 274		(1 279) ⁽²⁾				1 474	27 469
Crédit portage immobilier	48 247	73 700 ⁽²⁾	(37 570) ⁽²⁾				(4 900)	79 477
Crédit promotion immobilier	15 607	3 374	(10 556)				4 900	13 325
Billets de trésorerie		33 000						33 000
Concours bancaires courants	679						47	726
Instruments financiers	1 486				(72)			1 414
Intérêts courus non échus	2 603						(1 763)	840
TOTAL	286 889	219 443	(184 451)	138	724	1 683	(238)	324 188
Non courants	156 419							178 591
Courants	130 470							145 597

(*) Les autres mouvements correspondent aux variations nettes des dettes financières à court terme et à des reclassements de poste à poste.

⁽¹⁾ Le remboursement de la composante dette de l'ORNANE a été réalisé en numéraire pour 43 212 milliers d'euros et par augmentation de capital pour le solde.

⁽²⁾ Au cours de l'exercice, le Groupe a refinancé ses lignes corporate bilatérales par la conclusion d'un crédit syndiqué.

⁽³⁾ L'émission de l'Euro PP est présentée nette des frais d'émission.

Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé au remboursement de la majorité de ses ORNANE, émises initialement pour un montant de 48,8 millions d'euros nets des frais d'émission. La valeur des ORNANE restant à rembourser à la clôture de l'exercice s'élève à 1 592 milliers d'euros. Cet emprunt obligataire arrivant à échéance le 3 janvier 2016, la totalité du capital restant dû est présenté en passifs courants au bilan.

Le remboursement des ORNANE se décompose comme suit :

Modalité de remboursement	Nombre d'obligations remboursées	Montant en milliers d'euros
Remboursement en numéraire	2 374 307	43 212
Remboursement par augmentation de capital	285 473	5 196
Total des remboursements	2 659 780	48 408
Frais financiers payés		7 547
Remboursement par augmentation de capital		(5 196)
Primes et intérêts remboursés par augmentation de capital		(2 849)
Flux de remboursement présenté dans le tableau des flux de trésorerie		47 910

Le Groupe a reprofilé la structure de sa dette en mettant en place trois nouveaux types de financement :

- Un programme de billets de trésorerie avec un plafond de 120 millions d'euros enregistré auprès de la Banque de France le 26 juin 2015. Par nature, la dette s'y rattachant est classée comme dette courante.
- Un crédit syndiqué de 150 millions d'euros conclu le 07 juillet 2015 sous la forme d'un crédit renouvelable (RCF : *Revolving Credit Facility*) à échéance 5 ans assorti d'une option d'extension d'un an.
- Un placement privé obligataire non coté sous la forme d'un Euro PP à échéance 7 ans pour 31,2 millions d'euros réalisé le 31 juillet 2015.

Ces emprunts sont à taux variable, le crédit syndiqué a fait l'objet d'une couverture de taux d'intérêt à hauteur de 50 millions d'euros à la clôture.

La possibilité de convertir les Ornanes se terminant le 21 décembre 2015, la composante dérivée est éteinte au 31 décembre 2015.

L'impact de la composante « dérivé incorporé » est présenté sur une ligne séparée du compte de résultat « Variation de la juste valeur du dérivé incorporé à l'Ornane » pour un montant de 739 milliers d'euros au 31 décembre 2015.

L'ensemble des dettes non courantes s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Ornane				4 861	39 345	44 206
Euro PP	30 908		30 908			
Emprunts auprès des établissements de crédits	111 988		111 988	76 787		76 787
Cautions résidents	6 416		6 416	5 959		5 959
Autres dettes financières diverses	1 203	424	1 627	1 235	520	1 755
Contrats de location financement	1 304	24 938	26 242	714	25 521	26 235
Instruments financiers	1 167	243	1 410	1 245	232	1 477
TOTAL	152 986	25 605	178 591	90 801	65 618	156 419

L'ensemble des dettes courantes s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Ornane	1 592		1 592	9 989		9 989
Euro PP	(52) ⁽¹⁾		(52)			
Emprunts auprès établissements de crédit	13 221		13 221	50 214		50 214
Cautions résidents	2 138		2 138	1 987		1 987
Autres dettes financières diverses		99	99		96	96
Contrats de location financement	595	632	1 227	471	568	1 039
Instruments financiers	4		4	9		9
Crédit portage immobilier		79 477	79 477		48 247	48 247
Crédit promotion immobilière		13 325	13 325		15 607	15 607
Billets de trésorerie		33 000	33 000			
Concours bancaires courants	664	62	726	628	51	679
Intérêts courus non échus	850	(10)	840	615	1 988	2 603
TOTAL	19 012	126 585	145 597	63 913	66 557	130 470

⁽¹⁾ La part courante de l'Euro PP correspond à la part courante du coût amorti.

L'échéancier des dettes courantes et non courantes s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
1 an au plus	19 012	126 585	145 597	63 913	66 557	130 470
De plus de 1 an à 5 ans	105 793	3 508	109 301	77 041	42 587	119 628
Supérieur à 5 ans	47 193	22 097	69 290	13 760	23 031	36 791
TOTAL	171 998	152 190	324 188	154 714	132 175	286 889

Le total des remboursements futurs non actualisés des emprunts bancaires, de l'Euro PP, de l'ORNANE et des billets de trésorerie s'analyse de la manière suivante (capital et intérêts) :

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
1 an au plus	19 276	115 368	134 644	62 663	51 772	114 435
De plus de 1 an à 5 ans	110 884		110 884	68 786	41 282	110 068
Supérieur à 5 ans	49 558		49 558	13 048		13 048
TOTAL	179 718	115 368	295 086	144 497	93 054	237 551
Maturité (en année)	5,66	6,12	5,88	3,37	6,29	4,69

La structure de l'endettement liée aux emprunts auprès des établissements de crédit, à l'émission de billets de trésorerie, de l'Ornane et de l'Euro PP se présente comme suit :

Capital restant dû (En milliers d'euros)	31/12/2015			En %	31/12/2014			En %
	Exploit.	Immo.	Total		Exploit.	Immo.	Total	
Ornane	1 592		1 592	1%	14 850	39 345	54 195	22%
Euro PP	30 856		30 856	11%				
Billets de trésorerie		33 000	33 000	12%				
Prêts à taux fixe	23 671	2 782	26 453	9%	20 514	3 727	24 241	10%
Prêts à taux variable couvert	86 011	1 194	87 205	31%	29 152	1 326	30 478	12%
Prêts à taux variable réglementé	2 261		2 261	1%	2 824		2 824	1%
Prêts à taux variable non couvert	13 266	88 826	102 092	36%	74 511	58 801	133 312	54%
TOTAL EMPRUNTS GROUPE	157 657	125 802	283 459	100%	141 851	103 199	245 050	100%
Dont non courant	142 896		142 896	50%	81 648	39 345	120 993	49%
Dont courant	14 761	125 802	140 563	50%	60 203	63 854	124 057	51%

Le taux moyen d'intérêts des dettes s'élève à 2,61 % pour la période close au 31 décembre 2015 y compris instruments de couverture contre 2,78 % en 2014.

L'endettement financier net du Groupe s'analyse ainsi :

En milliers d'euros	Notes	31/12/2015			31/12/2014		
		Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Dettes financières nette des comptes courants ⁽¹⁾		178 693	145 495	324 188	142 153	144 736	286 889
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18.	67 956	1 599	69 555	29 745	6 424	36 169
Endettement Net		110 737	143 896	254 633	112 408	138 312	250 720

⁽¹⁾ Les dettes financières comprennent les comptes courants internes pour 6 695 milliers d'euros au 31 décembre 2015 contre 12 561 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

Les cautions résidents sont actualisées au taux de 1,10 % pour la période close au 31 décembre 2015 :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Cautions résidents à la valeur historique	8 756	8 205
Cautions résidents à la valeur actualisée	8 554	7 946
Impact	202	259

Au titre de ces emprunts, le Groupe doit respecter un certain nombre d'obligations. En cas de non-respect, les banques pourraient obliger le Groupe à rembourser totalement, partiellement ou renégocier les conditions de financement. Les principaux covenants du Groupe à la clôture se décrivent ainsi :

- Endettement net d'exploitation / EBITDA d'exploitation
- Endettement net d'exploitation / Fonds propres et quasi-fonds propres d'exploitation*
- Endettement net immobilier au 31/12/2015 inférieur à 150 millions d'euros

Au 31 décembre 2015, les covenants sont respectés.

Note 23. Autres éléments non courants

Les autres éléments non courants concernent des subventions d'investissement associées à des immobilisations dont la comptabilisation en résultat est opérée au rythme d'amortissement des actifs associés. Ces subventions d'investissement s'élèvent à 3 208 milliers d'euros au 31 décembre 2015 et à 614 milliers d'euros à la clôture précédente.

* Les fonds propres et quasi-fonds propres d'exploitation sont constitués des capitaux propres d'exploitation et des impôts différés passifs d'exploitation.

Note 24. Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Fournisseurs d'immobilisations	3 676		3 676	1 858		1 858
Dettes fiscales hors IS	2 861	2 165	5 026	2 668	10 055	12 723
Dettes d'impôt	4 279	634	4 913	4 019	301	4 320
Dettes sociales	34 264	192	34 456	29 845	144	29 989
Autres dettes diverses	7 531	14	7 545	6 835	14	6 849
Produits constatés d'avance	12 300	7 702	20 002	11 620	20 738	32 358
TOTAL	64 911	10 707	75 618	56 845	31 252	88 097

Toutes les autres dettes et comptes de régularisation sont à une échéance inférieure à un an.

Note 25. Instruments financiers

Le Groupe Noble Age a souscrit 24 swaps de taux et 5 caps de taux afin de couvrir son endettement à taux variable.

Les caractéristiques de ces instruments sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Montant nominal initial	107 443	44 948
Couverture	89 029	30 480
Taux	0,21 % - 5,00 %	0,46 % - 5,00 %
Échéance	15/09/2016 - 15/02/2030	29/05/2015 - 09/07/2025

Le montant des contrats de couverture conclus à l'origine s'élève à 107 443 milliers d'euros, représentant, au 31 décembre 2015, un risque couvert de 89 029 milliers d'euros.

La juste valeur des instruments financiers impacte les capitaux propres du Groupe et s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014	Variations de périmètre	Variation de juste valeur en capitaux propres
Juste valeur des instruments financiers en autres éléments du résultat global	1 414	1 486		(72)

Note 26. Contrats de construction

Pour les opérations de promotion sur des réhabilitations d'immobiliers et les créations réalisées en interne, les impacts dans le compte de résultat et le bilan s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Produits comptabilisés sur l'opération	63 049	112 498
Montant des travaux en cours	38 087	27 046
Coût total des opérations	115 633	163 224
Coûts engagés	115 633	162 424
Marge globale attendue	5 010	6 158
Marge comptabilisée	2 466	5 126
Montant dû par les clients	13 375	53 545
Produits constatés d'avance	7 245	20 520

Note 27. Engagements hors bilan

1. Engagements donnés et reçus

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Cautions Noble Age données sur montants initiaux des emprunts	27 819	28 359
Nantissement de fonds calculés sur le capital restant dû des emprunts	10 262	12 693
Nantissement de titres des sociétés consolidées calculés sur le capital restant dû des emprunts	31 063	55 148
Engagements hors bilan liés aux opérations de financement	69 144	96 200
Garanties données sur les prêts promoteurs	40 445	33 165
Cautions Noble Age	16 870	16 270
Hypothèques et Privilèges de prêteur de deniers	23 575	16 895
Garanties données sur les loyers	11 814	10 912
Cautions bancaires aux propriétaires immobiliers	2 309	2 222
Cautions Noble Age aux propriétaires immobiliers	9 505	8 690
Autres garanties données	3 503	2 425
Engagements contractuels d'acquisition d'immobilisations incorporelles	1 110	1 588
Engagements contractuels d'acquisition d'immobilisations corporelles	1 162	20 802
Engagements contractuels d'acquisition d'immobilisations financières	5 056	13 960
Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	63 090	82 852
Engagements donnés (non actualisés)	132 234	179 052
Cautions bancaires	3 943	3 154
Engagements contractuels reçus pour vente d'immobilisations	210	
Part non utilisée des crédits corporate et crédit syndiqué	21 500	5 700
Crédit promotion part non utilisée	9 875	3 394
Engagements reçus (non actualisés)	35 528	12 248

La variation des engagements hors bilan est essentiellement due à des opérations d'acquisition d'ensembles immobiliers, de titres et de fonds de commerce qui se sont réalisées sur l'exercice 2015.

2. Contrats de location simple

Les paiements minimaux à réaliser au titre de contrat de location simple pour les périodes non résiliables s'établissent comme suit :

Ensembles immobiliers (en milliers d'euros)	2015	2014
Montant des loyers comptabilisés sur l'exercice	45 860	39 862
Loyers à moins d'un an	46 898	44 077
Loyers à plus d'un an et moins de 5 ans	157 385	149 062
Loyers à plus de 5 ans	138 029	133 871
Total des paiements minimaux futurs	342 312	327 010

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, le total des paiements futurs s'élève à 342 millions d'euros avant actualisation et 310 millions d'euros après actualisation au taux de 1,39 %.

3. Contrats de location financement

Contrats de location financement	31/12/2015			31/12/2014				
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total		
Valeur d'origine des biens en location	4 801	27 286	32 087	3 697	27 265	30 962		
Loyers conditionnels comptabilisés	762	1 739	2 501	554	1 515	2 069		
Loyers restant à payer								
		à moins d'un an	695	1 758	2 453	512	1 718	2 230
		de un à 5 ans	1 261	7 322	8 583	761	7 185	7 946
		à plus de 5 ans		32 414	32 414		33 717	33 717
Restrictions contractuelles					Néant		Néant	

Les contrats de location financement concernent des véhicules ainsi que des ensembles immobiliers. La dette liée aux contrats de location financement est incluse dans la Note 22 Emprunts et dettes financières.

4. Actifs et passifs éventuels

	31/12/2015	31/12/2014
Actifs éventuels	Néant	Néant
Passifs éventuels	Néant	Néant

Note 28. Autres informations

1. Secteurs opérationnels

En milliers d'euros	Long Séjour	Moyen Séjour	Belgique	Immobilier	Autres	TOTAL
Données au 31/12/2015						
Chiffre d'affaires	192 295	134 650	26 532	70 700	641	424 818
EBITDAR ⁽¹⁾	55 789	23 949	5 500	3 094	3 033	91 365
Actifs économiques employés	132 656	99 886	12 696			245 238

En milliers d'euros	Long Séjour	Moyen Séjour	Belgique	Immobilier	Autres	TOTAL
Données au 31/12/2014						
Chiffre d'affaires	173 878	102 484	24 607	54 226	978	356 173
EBITDAR ⁽¹⁾	50 453	20 175	4 622	(511)	2 848	77 587
Actifs économiques employés	118 405	88 717	11 869			218 991

⁽¹⁾ EBITDAR : Résultat opérationnel avant impôts, frais financiers, dotations aux amortissements, provisions et loyers.

Le passage du résultat opérationnel à l'EBITDA, puis à l'EBITDAR, est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2015			31/12/2014		
	Exploit.	Immo.	Total	Exploit.	Immo.	Total
Résultat opérationnel	26 741	5 033	31 774	21 978	1 128	23 106
Dotations nettes aux amortissements et provisions	8 233	1 367	9 600	9 119	1 463	10 582
Provision engagements de retraite	259	1	260	86		86
Autres produits et charges d'exploitation (hors subventions)	736	(54)	682	(292)	(88)	(380)
Autres produits et charges opérationnels	1 386	1 803	3 189	2 381	1 950	4 331
EBITDA	37 355	8 150	45 505	33 272	4 453	37 725
Locations immobilières	50 916	(5 056)	45 860	44 826	(4 964)	39 862
EBITDAR	88 271	3 094	91 365	78 098	(511)	77 587

2. Parties liées

La liste des filiales du Groupe figure en Note 32 des présents Etats Financiers.

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors du processus de consolidation.

Les transactions et les soldes entre les sociétés du Groupe, les principaux dirigeants et les autres parties liées sont détaillés ci-dessous :

En milliers d'euros	2015	2014
Charges		
Loyer	2 724	2 763
Assistance technique et mandat de vente	4 844	2 229
Autres charges	959	338
Produits		
Ventes - travaux facturés	2 430	
Mandat d'assistance gestion	40	7
Autres produits	36	
Bilan		
Clients	491	7
Fournisseurs	956	2 390
Comptes Courants	2 036	2 421

3. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des mandataires sociaux sont présentées dans la synthèse suivante :

En milliers d'euros	2015	2014
Rémunérations allouées	578	566
Jetons de présence	43	30
TOTAL	621	596

Aucun avantage spécifique en matière de rémunérations différées, indemnités de départ et engagements de retraite complémentaire et paiement en actions, n'a été mis en place au bénéfice des mandataires sociaux.

Note 29. Gestion des risques financiers

Risque de change

Le Noble Age Groupe n'est pas exposé au risque de change dans la mesure où il exerce son activité au sein de deux pays de la Zone Euro (France et Belgique).

Risque de taux

Le Groupe met en œuvre une politique de diversification de ses sources de financement et a réalisé en février 2011 une émission d'obligations convertibles pour un montant de 50 millions d'euros. L'ORNANE arrivant à échéance le 3 janvier 2016, le Groupe s'est, au cours de l'exercice 2015, refinancé au moyen de trois instruments : un programme de billets de trésorerie avec un plafond de 120 millions d'euros enregistré auprès de la Banque de France, un crédit syndiqué de 150 millions d'euros sous forme d'un crédit renouvelable à échéance 5 ans assorti d'une option d'extension d'un an, et enfin d'un placement privé obligataire sous la forme d'un Euro PP à échéance 7 ans pour 31,2 millions d'euros.

La structure de l'endettement contractualisé auprès d'établissements de crédit se répartit comme suit :

Échéance	< un an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total encours	Part relative
Taux fixe ORNANE	1 592			1 592	0,6%
Taux fixe Euro PP	-52	-209	31 117	30 856	10,9%
Billets de trésorerie	33 000			33 000	11,6%
Prêts à taux fixe	7 934	14 309	4 210	26 453	9,3%
Prêts à taux variable couvert	6 704	69 236	11 265	87 205	30,8%
Prêts à taux variable réglementé	580	1 681		2 261	0,8%
Prêts à taux variable non couvert	90 806	11 286		102 092	36,0%
Emprunts Groupe	140 564	96 303	46 592	283 459	100%
Part relative	49,6%	34,0%	16,4%	100%	

En retenant une hausse de 1% des taux d'intérêt applicable à l'encours à taux variable et réglementé, les charges financières complémentaires seraient de 1 271 milliers d'euros.

Le Groupe gère une position structurelle taux fixe / taux variable en euros liée à la structure de sa dette financière, au moyen de divers instruments financiers afin d'optimiser son exposition aux risques de taux.

L'objectif de ces transactions est de transformer le taux variable de la dette en taux fixe et de donner à la dette un profil de risque optimisé en fonction des anticipations de l'évolution des taux.

Cette politique suivie de manière dynamique peut donner lieu en cours d'exercice, en fonction de l'évolution des taux de marchés, à des ajustements dans les positions de couverture.

Les contrats de swap de taux d'intérêt mis en place par le Groupe sont décrits en Note 25.

Le montant des contrats de couverture conclus à l'origine s'élève à 107 443 milliers d'euros, représentant au 31 décembre 2015 un risque couvert, hors amortissement des frais d'émission sur emprunts (1 824 milliers d'euros) de 89 032 milliers d'euros.

Risque sur actions

Au 31 décembre 2015, la SA LE NOBLE AGE détient 37 378 actions propres, valorisées à 637 milliers d'euros contre 20 624 titres à la clôture précédente. Une valorisation au cours au plus bas de clôture

annuelle 2015 (18,75 €) et au plus haut de clôture annuelle 2015 (26,20 €) s'échelonnerait de 701 milliers d'euros à 979 milliers d'euros, le prix de revient moyen des titres auto détenus à la date de clôture s'établissant à 17,05 euros par titre.

Risque de liquidité

LE NOBLE AGE, compte tenu de son activité historique en secteur long séjour, possède une trésorerie d'exploitation structurellement positive (ressource).

Les disponibilités et équivalents de trésorerie s'élèvent au 31 décembre 2015 à 69 555 milliers d'euros (soit 68 829 milliers d'euros de trésorerie nette des concours bancaires) contre 36 169 milliers d'euros un an plus tôt.

La pérennité du modèle économique et la confiance des partenaires financiers facilitent l'accès au crédit dans un contexte économique plus favorable et limitent le risque de liquidité.

Au regard de l'analyse des actifs et passifs courants d'une part et des ratios de la structure financière d'autre part, la société considère qu'elle n'est pas exposée au risque de liquidité.

Risque de solvabilité et rating

La cotation Banque de France du Noble Age, établie sur la base de ses comptes consolidés 2014, est de B4+, ce qui démontre une capacité assez forte du Groupe à honorer ses engagements financiers.

Risque de développement

En cas de surcroît d'activité exceptionnel lié à des opérations de développement, le fonctionnement ou la rentabilité du Groupe pourraient être provisoirement impactés. Cependant, les compétences et l'organisation en place ainsi que l'expérience acquise dans la reprise et l'intégration d'établissements permettraient d'en amortir les effets.

Risque relatif aux engagements hors bilan

Les garanties et obligations contractuelles se décomposent à la clôture de l'exercice 2015 en engagements donnés sur une durée déterminée pour 132,2 millions d'euros constitués d'engagements liés aux opérations de financement pour 69,1 millions d'euros et aux activités opérationnelles pour 63,1 millions d'euros. Les engagements reçus s'élèvent au 31 décembre 2015 à 35,5 millions d'euros relatifs principalement à des lignes de crédit accordées et non utilisées.

Les garanties et obligations contractuelles sont détaillées en Note 27.

Par ailleurs, les sociétés d'exploitation du Noble Age ont conclu des baux commerciaux, pour lesquels les échéances de loyer sur la durée des contrats non indexées et non actualisées s'élèvent à 342 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 327 millions d'euros un an plus tôt.

Le total des charges de loyer futur actualisé au taux de 1,39 % sur la durée moyenne restant à courir s'élèverait en 2015 à 310 millions d'euros.

Le Groupe est soumis à des covenants bancaires présentés en Note 22.

Note 30. Actifs et passifs financiers

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est le prix qui serait convenu entre des parties libres de contracter et opérant aux conditions du marché. A la date de la transaction, elle correspond généralement au prix de transaction. La détermination de la juste valeur doit ensuite être fondée sur des données de marché observables qui fournissent l'indication la plus fiable de la juste valeur d'un instrument financier.

La juste valeur des dérivés est déterminée sur la base des flux contractuels actualisés.

La juste valeur des dettes fournisseurs, des créances clients correspond à la valeur comptable indiquée au bilan, l'effet de l'actualisation des flux futurs de trésorerie n'étant pas significatif.

	2015		2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Actifs financiers non courants	2 605	2 605	2 431	2 431
Actifs financiers courants				
Créances clients	49 314	49 314	77 792	77 792
Autres actifs courants	9 198	9 198	7 833	7 833
Trésorerie et équivalents de trésorerie	69 555	69 555	36 169	36 169
Total actifs financiers	130 672	130 672	124 225	124 225
Passifs financiers				
Dettes financières non courantes ⁽¹⁾	178 591	178 591	156 419	156 419
Dettes financières courantes ⁽¹⁾	145 597	145 597	130 470	130 470
Dettes fournisseurs	37 930	37 930	37 299	37 299
Autres passifs financiers courants	31 223	31 223	41 541	41 541
Total passifs financiers	393 341	393 341	365 729	365 729

⁽¹⁾ Les dettes financières sont principalement constituées de dettes à taux variable. A l'exception des instruments financiers, évalués à leur juste valeur, l'impact de juste valeur des dettes à taux fixe n'est pas significatif.

Les niveaux de classification sont définis comme suit :

- Niveau 1 : prix coté sur un marché actif ;
- Niveau 2 : prix coté sur un marché actif pour un instrument similaire, ou autre technique d'évaluation basée sur des paramètres observables ;
- Niveau 3 : technique d'évaluation incorporant des paramètres non observables.

2015 - en milliers d'euros							
	Méthode d'évaluation	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Actif disponible à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers							
Actifs financiers non courants	2	2 605			774	1 831	
Actifs financiers courants	2						
Créances clients		49 314				49 314	
Autres actifs courants		9 198				9 198	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	69 555	69 555				
Total actifs financiers		130 672	69 555		774	60 343	
Passifs financiers							
Dettes financières non courantes	2	178 591		1 410			177 181
Dettes financières courantes	2	145 597	1 592	4			144 001
Dettes fournisseurs		37 930					37 930
Autres passifs financiers courants		31 223					31 223
Total passifs financiers		393 341	1 592	1 414			390 335
2014 - en milliers d'euros							
	Méthode d'évaluation	Valeur comptable	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Actif disponible à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers							
Actifs financiers non courants	2	2 431			774	1 657	
Actifs financiers courants	2						
Créances clients		77 792				77 792	
Autres actifs courants		7 833				7 833	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	36 169	36 169				
Total actifs financiers		124 225	36 169		774	87 282	
Passifs financiers							
Dettes financières non courantes	2	164 944	44 206	1 477			119 261
Dettes financières courantes	2	121 945	9 989	9			111 947
Dettes fournisseurs		37 299					37 299
Autres passifs financiers courants		41 541					41 541
Total passifs financiers		365 729	54 195	1 486			310 048

Note 31. Variation du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	Note	2014	Variation	Autres Mouvements (*)	Var. Périmètre	2015
Stock	15.	97 881	23 688	(4 596)	122	117 095
Clients	16.	77 792	(28 484)		6	49 314
Autres créances et cptes de régul.	17.	28 166	(1 481)	(187)	114	26 612
<i>Retraitement hors effets BFR</i>						
Créances d'impôt ⁽¹⁾	17.	(1 536)	154	15	(31)	(1 398)
Compte courant ⁽²⁾	17.	(2 437)	374			(2 063)
Créances		101 985	(29 437)	(172)	89	72 465
Fournisseurs		37 299	570		61	37 930
Autres dettes et cptes de régul	24.	88 097	(13 863)	(2 605)	3 989	75 618
<i>Retraitement hors BFR</i>						
Frn d'immobilisations et autres ⁽³⁾		(1 858)	(1 051)		(767)	(3 676)
Compte courant ⁽²⁾		(2)	(2)		(3)	(7)
Dettes d'impôt	24.	(4 320)	(645)	16	36	(4 913)
Dettes		119 216	(14 991)	(2 589)	3 316	104 952

^(*) Les autres mouvements comprennent des subventions d'investissement accordées non reçues.

⁽¹⁾ présenté sur la ligne Impôts décaissés du Tableau de flux de trésorerie

⁽²⁾ présenté en flux net de trésorerie liés aux opérations de financement

⁽³⁾ présenté en flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Note 32. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2015

Raison sociale	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode	Siren/n°entreprise	Siège social
I- ACTIVITE EXPLOITATION :					
Le Noble Age	société mère		IG	388 359 531	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Le Parc De Diane	100,00%	100,00%	IG	394 055 602	16 rue de la Fonderie, 44 200 Nantes
Le Parc De La Plesse	100,00%	100,00%	IG	351792 478	La Plessé - Route de la Meignanne, 49 240 Avrillé
Le Parc De La Touques	100,00%	100,00%	IG	421178 740	Avenue Michel d'Ornano, Saint Arnoult 14 800 Deauville
Le Parc Saint Charles	100,00%	100,00%	IG	428 670 3 9	10/11 rue du Moulin à Tan, 28 000 Chartres
La Chézalière	20,29%	20,29%	(1) IG	352 694 681	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Résidence Asphodia	100,00%	100,00%	IG	353 6812 16	70 rue Paul Doumer, 91330 Yerres
Résidence Sévigné	100,00%	100,00%	IG	404 179 236	83 rue du Pont de Créteil, 94 100 St Maur des Fossés
Résidence Ger Home	100,00%	100,00%	IG	403 291 123	23 rue Jules Lefèvre, 92 400 Courbevoie
Résidence Athéna	99,96%	99,94%	(5) IG	447 235 227	21allée du Jacquemart, 1400 Nivelles, Belgique
LNA Belgique	100,00%	100,00%	IG	479 787 635	8 rue de Champles, 1301Bierges, Belgique
Résidence Le Point Du Jour	100,00%	100,00%	IG	446 388 951	8 rue de Champles, 1301Bierges, Belgique
Arcade De Fontenay	100,00%	100,00%	IG	390 895 043	128 rue Boucicaut, 92 260 Fontenay aux Roses
Résidence Aigue Marine	100,00%	100,00%	IG	444 727 051	Chemin de Reganeu, Quartier La Garduère, 83 150 Bandol
Résidence Harmonie	100,00%	100,00%	IG	444 726 517	Ruelle des Masgons, 77 250 Moret sur Loing
Le Verger De Vincennes	100,00%	100,00%	IG	443 419 783	21avenue des Murs du Parc, 94 300 Vincennes
Résidence Creisker	100,00%	100,00%	IG	452 913 303	78 avenue de St Sébastien, 44 380 Pornichet
Résidence Marconi	100,00%	100,00%	IG	478 951585	4-6 rue Marconi BP 104 - 78400 Chato u
Résidence Verte Prairie	100,00%	100,00%	IG	351327 481	200 rue de la Calendro, route d'Eyguières, 13 300 Salon de Provence
Les Jardins D'Olonne	100,00%	100,00%	IG	478 216 559	100 rue Ernest Landrieau, La Garnaudrie, 85340 Olonne s/ Mer
Le Parc Des Vignes	100,00%	100,00%	IG	412 458 119	25 av d'Espagne 80000 Amiens
Wood Side Résidence	100,00%	100,00%	IG	441675 117	75 aven. Gal Ceuninck 1020 Bruxelles, Belgique
Résidence Les Pléiades	100,00%	100,00%	IG	445 348 923	Avenue Reine Jeanne, 83000 Toulon
Maison De Retraite Les Acacias	100,00%	100,00%	IG	398 247 924	Rue des Escudiers - 83260 La Crau
Le Parc De La Cense	100,00%	100,00%	IG	884 338 805	8 rue des Champles 1301Wavre, Belgique
Le Mas De La Cote Bleue	100,00%	100,00%	IG	489 578 492	Traverse de la Pointe Riche, 13500 Martigues
Biagis	100,00%	100,00%	IG	480 780 600	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
La Villa Des Poètes	100,00%	100,00%	IG	351605 522	90 rue François Mauriac, 13010 Marseille
Résidence Les Camélias	100,00%	100,00%	IG	338 662 547	8 rue Ambroise Croizat - 66330 Cabestany
Villa D'Epidauré	100,00%	100,00%	IG	410 583 785	34 bis avenue Jonchère - 78170 Celle Saint Cloud
Résidence Les Nymphéas	100,00%	100,00%	IG	352 351399	2 rue de Louzillais, 35 740 Pacé
LNA Pavillon De La Cense	100,00%	100,00%	IG	899 718 649	Drève d'Argenteil, 12-1410 Waterloo, Belgique
Le Bon Jour D'Ignace	100,00%	100,00%	IG	899 345 002	8 rue des Champles 1301Wavre, Belgique
Les Toits de Vincennes	100,00%	100,00%	(2) IG	722 069 317	21avenue des Murs du Parc, 94 300 Vincennes
LNA Santé	100,00%	100,00%	IG	484 434 113	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Sainte Anne	100,00%	100,00%	(2) IG	351901012	8 impasse des Oliviers 06340 La Trinité
HAD Haute-Savoie Sud	75,00%	75,00%	IG	343 937 835	89 rue du Val Vert 74600 Seynod
La Villa Bleue	100,00%	100,00%	IG	380 487 041	Saint Goustan 56450 Theix
Résidence Hôtel Du Pays Vert	100,00%	100,00%	IG	353 817 836	6 rue Nationale 56390 Vannes
Maison De La Princesse Elisa	100,00%	100,00%	IG	448 712 968	Avenue de la Princesse 56390 Colpo
Centre Médical De Chavanne	65,00%	65,00%	IG	792 805 103	12 rue du Centre Médical 42400 Saint Chamond
Clinique Les Sorbiers	100,00%	100,00%	IG	378 579 643	Lieu-dit Les Quatre Vents 28200 Jallans
Clinique Kerléna	99,80%	99,80%	IG	329 106 298	2 rue Victor Hugo 29680 Roscoff
Clinique De Bazincourt	100,00%	100,00%	IG	393 902 135	Route de Verneuil 78130 Chapet
Résidence Le Bourgailh	100,00%	100,00%	IG	331913 756	46 avenue du Bourgailh 33600 Pessac
Les Jardins De Leysotte	100,00%	100,00%	IG	410 104 269	126 chemin de Leysotte, 33140 Villenave d'Ornon
L'Aquitaine	100,00%	100,00%	(3) IG	429 202 955	47 avenue Michel Picon - 33550 Langoiran
Les Jardins De Laurenzanne	100,00%	100,00%	IG	351121470	4 allée du Chat Qui Danse - 33170 Gradignan
Rive De Garonne	100,00%	100,00%	IG	343 995 254	Lieu-dit Les Augustins 33360 Latresne
BFI	100,00%	100,00%	IG	379 808 355	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Résidence De Retraite François Villon	100,00%	100,00%	(2) IG	349 959 999	7 rue François Villon 33150 Cenon

Raison sociale	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode	Siren	Siège social
I - ACTIVITE EXPLOITATION (suite)					
Résidence Le Monthéard	100,00%	100,00%	IG	509 618 351	2 allée Jean Lurçat, 72000 Le Mans
Groupement de Coopération Sanitaire Noble Age	100,00%	100,00%	IG	514 782 168	2 cours du Rhin, 77 700 Serris
LNA A chats	100,00%	100,00%	IG	518 273 040	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Les Jardins d'Hermine	100,00%	100,00%	IG	440 249 043	55 avenue du Haut Sancé, 35200 Rennes
Résidence des Sources	100,00%	100,00%	IG	508 707 304	8 Ter Route de l'horloge, 74500 Evian-Les-Bains
Résidence Les Tamaris	100,00%	100,00%	IG	833 050 252	79 Avenue Léon Grosjean - 1140 Evère, Belgique
Centre de soins de jour Le Mont des Arts	100,00%	100,00%	IG	849 071781	128 rue Colonel Bourg, 1140 Evère, Belgique
Résidence Beeckman	100,00%	100,00%	IG	422 923 859	Avenue Michel Ange, 54 - 1000 Bruxelles, Belgique
Villa Des Collettes	100,00%	100,00%	IG	393 358 197	84 chemin des Collettes, 06800 Cagnes sur Mer
Villa Amélie	100,00%	100,00%	IG	532 107 109	32 rue de Nice, 17220 Saint Rogatien
Villa Eléonore	100,00%	100,00%	IG	500 673 926	5 rue Eugène Bizeau, 37270 Montlouis-sur-Loire
Villa Océane	100,00%	100,00%	IG	528 150 683	15 rue de Kerdonnerch, 56550 Belz
Les Oiseaux	100,00%	100,00%	IG	739 502 268	169 avenue du Prado, 83110 Sanary sur Mer
Résidence Les Mimosas	100,00%	100,00%	IG	420 020 349	4 rue des Arts , 11100 Narbonne
La Villa De Falcon	100,00%	100,00%	IG	529 238 578	160 avenue Rimiez, 06100 Nice
La Meulière De La Marné	100,00%	100,00%	IG	525 191862	20 bis boulevard du 8 mai 1945, 77260 La-Ferté-sous-Jouarre
Le Noble Age Retraite	100,00%	100,00%	IG	529 254 061	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Kérinou Santé	100,00%	100,00%	(2) IG	422 156 688	12 rue Jean Bon Saint-André 29200 Brest
GB	74,98%	74,98%	IG	391354 701	81 avenue Albert Raimond, 42270 Saint-Priest-en-Jarez
Médinord Santé	75,00%	75,00%	IG	418 660 031	79 avenue Albert Raimond, 42270 Saint-Priest-en-Jarez
MTJ	74,93%	74,93%	IG	450 567 987	81 avenue Albert Raimond, 42270 Saint-Priest-en-Jarez
LNA HAD Centre	100,00%	100,00%	IG	807 539 465	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Pôle Médical d'Ennery	100,00%	100,00%	(4) IG	808 331 110	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
II - ACTIVITE IMMOBILIERE :					
Foncière GNA	100,00%	100,00%	IG	438 910 275	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
LNA Services	51,00%	51,00%	IG	442 082 863	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Médica Foncière 83	100,00%	100,00%	IG	438 811986	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Evian 74	100,00%	100,00%	IG	448 638 668	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF ADJ 85	100,00%	100,00%	IG	449 628 486	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Toulon 83	100,00%	100,00%	IG	448 907 212	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Médica Serris 77	100,00%	100,00%	IG	449 149 020	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Mainvillers 28	100,00%	100,00%	IG	484 043 641	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Vertou 44120	100,00%	100,00%	IG	481506 632	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Bando 183	100,00%	100,00%	IG	499 848 307	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Médica Foncière Garches 92	100,00%	100,00%	IG	500 457 411	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Médica Foncière La Celle 78	100,00%	100,00%	IG	501141980	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Médica Foncière 06	100,00%	100,00%	IG	450 989 678	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Médica Foncière Breteuil	100,00%	100,00%	IG	504 365 529	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Médica Foncière IMR 93	100,00%	100,00%	IG	504 614 173	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Médica Foncière Marseille 131	100,00%	100,00%	IG	504 807 710	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF 72 Monthéard	100,00%	100,00%	IG	509 639 522	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Médica Foncière d'Epinau	100,00%	100,00%	IG	582 032 421	1P place du Docteur Jean Tarrus, 93806 Epinau sur Seine

Raison sociale	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode	Siren	Siège social
II - ACTIVITE IMMOBILIERE (suite) :					
Foncière SSR IMB	100,00%	100,00%	IG	509 621488	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Medica Foncière LMB 41	100,00%	100,00%	IG	514 125 947	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF 49 La Plesse	100,00%	100,00%	IG	521984 492	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF 44	100,00%	100,00%	IG	527 822 571	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF ST Rogatien 17	100,00%	100,00%	IG	535 105 589	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Montlouis 37	100,00%	100,00%	IG	535 096 242	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Belz56	100,00%	100,00%	IG	529 229 874	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Villenave 33	100,00%	100,00%	IG	532 056 983	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF 11 Narbonne	100,00%	100,00%	IG	532 056 637	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Faliconnière 061	100,00%	100,00%	IG	539 362 855	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF 77 La Ferté	100,00%	100,00%	IG	532 056 132	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Yerres 91	100,00%	100,00%	IG	752 476 572	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Foncière des Tilleuls	100,00%	100,00%	(4) IG	599 841 169	8 Rue de Champles, 1301 Bierges (Wavres), Belgique
MF Chato u 78	100,00%	100,00%	(4) IG	809 522 071	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF St Maur 94	100,00%	100,00%	IG	752 669 614	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Courbevoie 92	100,00%	100,00%	IG	752 655 886	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Theix 56	100,00%	100,00%	IG	793 277 120	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
SCI de la Princesse	100,00%	100,00%	IG	448 650 960	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Brest 29	100,00%	100,00%	IG	797 744 083	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Chavanne 42	100,00%	100,00%	IG	797 743 929	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Achères 78	100,00%	100,00%	(4) IG	814 387 981	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
SCI Château Lamothe	100,00%	100,00%	IG	343 527 743	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
SCI Serenissim 1	100,00%	100,00%	IG	791373 707	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
SCI Domaine des Augustins	100,00%	100,00%	IG	490 899 838	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
Immobilière de la Fontenelle	100,00%	100,00%	IG	753 241959	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Vannes 56	100,00%	100,00%	IG	807 461082	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Kerléna	100,00%	100,00%	IG	799 697 594	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Bazincourt 78	100,00%	100,00%	IG	798 501920	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MRLB	100,00%	100,00%	IG	489 280 685	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Talence 33	100,00%	100,00%	IG	798 502 985	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Latresne 33	100,00%	100,00%	IG	799 729 082	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF Ennery 95	100,00%	100,00%	(4) IG	808 415 996	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou
MF La Seyne 83	100,00%	100,00%	(4) IG	814 387 981	7 boulevard Auguste Priou, 44120 Vertou

(1) La société Sarl La Chézalière, bien que détenue à 20,29 %, est intégrée globalement compte tenu des éléments contractuels entre les deux sociétés et les modalités de direction.

(2) La société Les Toits de Vincennes a été absorbée par la société Le Verger de Vincennes. La société Résidence Sainte Anne a été absorbée par la société La Villa de Falicon. La société Kérinou Santé a été absorbée par la société Le Noble Age Retraite. La Résidence de Retraite François Villon a été absorbée par la société Rive de Garonne.

(3) La société L'Aquitaine a été acquise et absorbée sur l'exercice par la société Les Jardins de Leysotte (anciennement nommée Château Lamothe).

(4) Sociétés nouvellement créées ou acquises

(5) La société Résidence Athéna a été scindée au profit des sociétés Le Parc de la Cense et Résidence Point du Jour, toutes deux membres du Groupe.

Ces opérations sont décrites en Note 10 du présent document.